

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 16 mars 2022

Objet : Demande d'accès à l'information

- Contrôle de foule, maintien et rétablissement de l'ordre
- 

Madame,

En réponse à votre demande d'accès du 20 février 2022 visant à obtenir :

- Toutes les versions des plans de cours relatifs à la formation en contrôle de foule et/ou au maintien et rétablissement de l'ordre depuis 2013;
- Tout document faisant état de la décision de l'ENPQ de retirer la pratique de « l'arrestation de masse » de sa formation en contrôle de foule et/ou maintien et rétablissement de l'ordre.

À cet effet, vous trouverez ci-joint :

**Formation initiale en patrouille-gendarmerie :**

- Plan de cours « Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1 », 15 août 2016, 12 pages;
- Plan de cours « Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1 », 3 mai 2019, 12 pages;
- Plan de cours « Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1 », 9 mars 2020, 16 pages;

**Perfectionnement policier :**

- Plan de cours « Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1 », 21 octobre 2013, 20 pages;
- Plan de cours « Contrôle de foule Chef de section ou de peloton (cotes d'alerte 1,2 et 3) », 3 avril 2013, 17 pages;
- Plan de cours « Contrôle de foule Membre de section (cote d'alerte 1) », 3 juillet 2013, 14 pages;
- Plan de cours « Contrôle de foule Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3) », 11 avril 2013, 16 pages;

Toutefois, il est important de préciser que l'arrestation de masse n'est pas enseignée dans la formation de base des aspirants policiers. Cette technique est réservée aux unités spécialisés des organisations policières.

Enfin, conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision à la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint, un avis vous informant du recours.

La directrice de l'innovation, des affaires  
académiques et institutionnelles

/ original signé /  
Andréanne Deschênes

AD/abl

p.j. (8)



École nationale  
*de* **POLICE**  
*du* Québec

Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

**Intervenir en maintien et  
rétablissement de l'ordre –  
Cote d'alerte 1**



*Plan  
de cours*

**121-102-17**

Québec 



École nationale  
*de* **POLICE**  
*du* Québec

Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

**Intervenir en maintien et  
rétablissement de l'ordre –  
Cote d'alerte 1**

*Plan de cours*

**121-102-17**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2020

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion de son contenu en tout ou en partie, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants inscrits à un cours et constitue un complément à la formation donnée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à des fins autres que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour faciliter la lecture.

## Présentation

Ce cours vise le développement de la compétence *Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1*. Il s'adresse aux aspirants policiers susceptibles d'intervenir dans une opération policière comprenant des risques d'agitation nécessitant le recours au casque et au bâton. Au terme du cours, les aspirants policiers seront capables de se préparer et d'effectuer une opération de maintien et rétablissement de l'ordre (MRO), de procéder à des arrestations et d'apprécier la qualité de leurs interventions.

Différents ateliers pratiques et jeux de rôle permettent aux aspirants policiers de vivre une variété de situations représentatives d'événements portant la cote d'alerte 1 et auxquels peut être confronté le membre d'une section ou d'un peloton. Le développement des activités de formation prend appui sur deux modèles de référence opératoires afin d'accompagner les aspirants policiers dans la compréhension du continuum de l'emploi de la force : le *Modèle québécois en maintien et rétablissement de l'ordre* et le *Modèle national de l'emploi de la force*.

Le cours *Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1* est essentiellement pratique et vise à rendre les aspirants policiers efficaces dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou une attestation d'études collégiales en techniques policières délivrée par un établissement d'enseignement collégial.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Policiers-instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

### ■ DURÉE

- **19 h 30 min**, réparties de la façon suivante :
  - ↷ En classe : 1 h 30 min
  - ↷ Au gymnase : 18 heures

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Trente-six étudiants

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moyen d'ateliers pratiques et de jeux de rôle.</li> <li>▪ Au moyen de rétroactions.</li> <li>▪ À partir des directives et des commandements du chef de section ou de peloton.</li> <li>▪ À l'aide d'exposés interactifs, de photos et de vidéos.</li> <li>▪ À l'aide de démonstrations.</li> <li>▪ Avec les équipements de la cote d'alerte 1 (casque, bâton et ceinturon du patrouilleur).</li> <li>▪ À l'aide de la documentation fournie (aide-mémoire, etc.)</li> <li>▪ En utilisant les modèles de référence opératoires suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↳ <i>Modèle québécois en maintien et rétablissement de l'ordre;</i></li> <li>↳ <i>Modèle national de l'emploi de la force.</i></li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Se préparer pour l'opération.	1.1 Maîtrise des habiletés de base nécessaires au maintien et rétablissement de l'ordre 1.2 Préparation et vérification adéquates de l'équipement 1.3 Évaluation judicieuse de la situation 1.4 Élaboration d'un plan d'action adapté à la situation
<b>2.</b> Effectuer l'opération de maintien et rétablissement de l'ordre.	2.1 Évaluation juste des risques et de l'urgence d'agir 2.2 Exécution d'un plan d'action adapté à la situation 2.3 Exécution adéquate des manœuvres et des commandements 2.4 Utilisation d'une option de force adaptée à l'ensemble des circonstances 2.5 Utilisation adéquate des techniques d'intervention physique 2.6 Utilisation adéquate du bâton de 36 pouces
<b>3.</b> Procéder à des arrestations en maintien et rétablissement de l'ordre.	3.1 Arrestation des prévenus au moment opportun 3.2 Exécution adéquate des techniques d'arrestation 3.3 Application adéquate des techniques de mise des menottes au prévenu
<b>4.</b> Apprécier ses interventions de maintien et rétablissement de l'ordre.	4.1 Participation active à l'évaluation des performances de la section ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique
<b>5. Pour l'ensemble de la compétence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communication adéquate selon la situation et les parties impliquées</li> <li>▪ Utilisation judicieuse des options de force disponibles</li> <li>▪ Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels propres au maintien et rétablissement de l'ordre</li> <li>▪ Respect en tout temps des rôles attribués aux différents intervenants de l'opération de maintien et rétablissement de l'ordre</li> </ul>



## Contenu de la formation

### NOTIONS GÉNÉRALES

- L'évolution des pratiques de gestion de foule
- Le schéma séquentiel de la gestion de foule
- Le rôle du patrouilleur lors d'opérations de maintien et rétablissement de l'ordre (MRO) ayant une cote d'alerte 1
- Le cadre légal de l'intervention policière de MRO
- Les types de foule
- Les cotes d'alerte
- Le *Modèle québécois en maintien et rétablissement de l'ordre*
- Les principes de base à respecter lors d'opérations de MRO

### LA PRÉPARATION DU POLICIER

- Le port de l'équipement
- Les manœuvres de base
  - ↳ Les séquences d'un commandement militaire
  - ↳ Le rythme d'exécution des commandements
- Les exercices et les commandements militaires adaptés au travail policier
  - ↳ Les buts poursuivis par les exercices
  - ↳ Les notions de base et la terminologie

### L'OPÉRATION DE MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE – COTE D'ALERTE 1

- Les attitudes et les comportements attendus en MRO
- La connaissance et le respect des rôles
- Les règles de l'intervention de MRO
- L'adaptation en fonction des lieux physiques
- La gestion des priorités
- L'urgence d'intervenir
- La sécurité du policier
- L'évaluation de la situation
- L'élaboration et l'exécution d'un plan d'action adapté
- L'adaptation et la gradation du niveau de présence
- La protection du public, du policier et des pairs
- Les méthodes de travail en milieu d'attroupement
- Les commandements verbaux et les signaux du MRO
- La chaîne de communication
- La communication des avis légaux
- Les formations en MRO
- Les modes de déplacement
- L'utilisation du bâton de 36 pouces
- Les six principes de défense
- Les techniques passives et actives de l'utilisation du bâton
- Les agents incendiaires et leurs particularités
- Le triangle de feu

- Les techniques d'extinction
- Les manœuvres à utiliser en zones contaminées
- La réaction à une agression armée lors d'une intervention de MRO

## **LES ARRESTATIONS**

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation
- Les techniques d'arrestation passive et d'arrestation assistée par la ligne
- La mise des menottes en plastique
- La gestion des prévenus

## **LE RASSEMBLEMENT ET LE CÉRÉMONIAL**

- Les procédures de rassemblement
- La haie d'honneur
- La procédure de remise des attestations

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est fondée sur les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'École nationale de police du Québec. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'action, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de son apprentissage. Elle attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

### UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et ce, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer le plus possible les tâches et les responsabilités habituelles du membre d'une section ou d'un peloton intervenant lors d'événements portant la cote d'alerte 1. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent appliquer les techniques et les manœuvres puis respecter les principes d'intervention lors de situations reproduisant différents contextes d'intervention du policier en maintien et rétablissement de l'ordre.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les rétroactions qu'ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement une appréciation formative permettant aux étudiants de faire, s'il y a lieu et tout au long de leur cheminement, les ajustements qui leur permettront de s'améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique.</li> <li>▪ Se sensibiliser aux attitudes et aux comportements à adopter dans l'ensemble des activités de formation de ce cours.</li> </ul>	20 min	s. o.
	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Distinguer les grades, les rôles et les responsabilités associés aux exercices militaires.</li> <li>▪ Se familiariser avec les commandements militaires nécessaires lors d'opérations de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>		
<b>2</b>	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les commandements militaires nécessaires au rassemblement et à l'inspection des rangs.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires lors d'opérations de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	3 heures	1, 4 et 5
<b>3</b>	<b>MILIEU D'ATTOUPEMENT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se préparer à l'intervention en milieu d'attroupement.</li> <li>▪ Appliquer les méthodes de travail associées à l'intervention en milieu d'attroupement.</li> </ul>	3 heures	1, 2, 4 et 5
<b>4</b>	<b>MODÈLE QUÉBÉCOIS EN MAINTIEN ET RÉTABLISSMENT DE L'ORDRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le cadre légal de l'intervention de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> <li>▪ Discerner les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule et y associer les actions policières appropriées.</li> <li>▪ Situer le maintien et le rétablissement de l'ordre dans le processus de gestion de foule.</li> <li>▪ Se familiariser avec le <i>Modèle québécois en maintien et rétablissement de l'ordre</i>.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 4 et 5
	<b>UTILISATION DU BÂTON DE 36 POUCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Explorer et appliquer différentes techniques d'intervention avec le bâton de 36 pouces, soit des techniques passives et actives.</li> </ul>		
<b>6</b>	<b>MANŒUVRES DE MAINTIEN ET RÉTABLISSMENT DE L'ORDRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les commandements et les signaux de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> <li>▪ Exécuter les manœuvres de maintien et rétablissement de l'ordre en respectant la chaîne de communication.</li> </ul>	3 heures	1, 2, 4 et 5
<b>7</b>	<b>ÉQUIPE D'ARRESTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter des techniques d'arrestation passive et d'arrestation active lors de situations de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 3, 4 et 5
<b>8</b>	<b>MESURES D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les risques inhérents aux interventions de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> <li>▪ Exécuter les manœuvres de protection contre un agent incendiaire.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 4 et 5
<b>9</b>	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réviser l'ensemble des manœuvres.</li> <li>▪ Se familiariser avec les procédures de remise des attestations et les manœuvres liées à la haie d'honneur en préparation du cérémonial.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 4 et 5
<b>10</b>	<b>JEUX DE RÔLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervenir lors d'opérations de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 3, 4 et 5

## Évaluation

- Aucune évaluation.
- L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S. E. » (sans évaluation) sur le bulletin de l'étudiant.
  -







**Contrôle de foule  
Membre de peloton  
(cotes d'alerte 2 et 3)**



*Plan  
de cours*

**FOR-0014**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2008.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

## Présentation

Le cours *Contrôle de foule – Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)* s'adresse aux policiers-patrouilleurs susceptibles d'intervenir lors d'une opération de contrôle de foule avec risque d'agitation nécessitant, à la cote d'alerte 2, l'utilisation de l'équipement complet (incluant le bouclier et l'armure) et, à la cote d'alerte 3, l'intervention de spécialistes et de personnel de soutien\*.

Comme ce cours vise l'acquisition d'une compétence, c'est-à-dire de la capacité à mobiliser efficacement et dans l'action un ensemble intégré d'habiletés, de connaissances et d'attitudes, les policiers seront aptes, au terme du cours, à intervenir adéquatement lors d'opérations de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3. Plus spécifiquement, ils seront capables de se préparer pour l'opération, d'effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3, de procéder à des arrestations et d'évaluer de façon constructive la qualité des interventions réalisées.

Pour ce faire, les étudiants seront mis en présence d'une variété de situations représentatives des circonstances et des événements les plus couramment rencontrés par un membre de peloton aux cotes d'alerte 2 et 3. Des exercices, des mises en situation et des simulations leur seront proposés, à l'intérieur desquels ils auront à évoluer tout en respectant les fondements de l'intervention policière en contrôle de foule.

En somme, le cours *Contrôle de foule – Membre de peloton (cotes d'alerte 2 et 3)* est un cours essentiellement pratique qui vise à rendre les policiers efficaces dans l'exercice de leur fonction, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

---

\* Ce cours a été élaboré en collaboration avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Être policier.

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Chefs de peloton de contrôle de foule.
- Moniteur en intervention physique (avec option en contrôle de foule), en soutien au chef de peloton.
- Préposé aux irritants chimiques (PIC).

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Policiers susceptibles d'intervenir à titre de membres d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3.

### ■ DURÉE

Trente-six heures (4,5 jours).

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- Minimum 20, maximum 35 (ratio de deux formateurs par peloton).

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en tant que membre d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'exercices, de mises en situation et de simulations de contrôle de foule, suivis de rétroactions.</li> <li>• À partir des directives de l'organisation policière.</li> <li>• Avec l'équipement personnel requis (équipement de protection, bâton, bouclier, masque à gaz, etc.).</li> <li>• Avec des équipements spécialisés.</li> <li>• Avec des spécialistes (préposés aux irritants chimiques, etc.).</li> <li>• En présence d'agents chimiques inflammatoires, incendiaires et de projectiles.</li> <li>• À l'aide de la documentation fournie (précis de cours, <i>Guide de pratiques policières</i>, etc.).</li> <li>• En utilisant les outils méthodologiques suivants : modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule, Modèle national de l'emploi de la force.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Se préparer pour l'opération.	1.1 Exécution adéquate des commandements militaires 1.2 Préparation rigoureuse de l'équipement 1.3 Perception juste de la situation et de la mission à accomplir 1.4 Compréhension judicieuse de son rôle en fonction de la mission à accomplir 1.5 Préparation mentale adéquate pour la mission et le rôle à accomplir 1.6 Port correct de l'équipement
<b>2.</b> Effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs aux cotes d'alerte 2 et 3.	2.1 Exécution adéquate des commandements de contrôle de foule 2.2 Utilisation conforme des équipements de protection et des armes sous son contrôle 2.3 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique 2.4 Utilisation adéquate des techniques de récupération et d'évacuation de personnes en difficulté 2.5 Exécution adéquate de manœuvres en cas d'attaques à l'aide de produits chimiques ou incendiaires, d'armes à feu ou d'armes blanches

Éléments de la compétence	Critères de performance
	2.6 Application appropriée des techniques de protection personnelle lors de l'utilisation d'irritants chimiques 2.7 Embarquement et débarquement efficaces lors de déplacements en autobus
<b>3.</b> Procéder à des arrestations.	3.1 Exécution adéquate des techniques d'arrestation active et passive 3.2 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique lors des arrestations 3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes et d'escorte de prévenus 3.4 Application adéquate des principes de travail en équipe 3.5 Respect intégral des directives et des commandements relatifs à la gestion des prévenus
<b>4.</b> Apprécier ses interventions.	4.1 Autoévaluation judicieuse de sa performance quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.2 Participation active à l'évaluation des performances de la section et/ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.3 Formulation d'objectifs d'amélioration individuels et collectifs 4.4 Identification et mise en place des moyens envisagés pour atteindre ses objectifs d'amélioration individuels
	<b>ET, POUR L'ENSEMBLE DE LA COMPÉTENCE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démonstration d'une condition physique et psychologique adéquates</li> <li>▪ Respect en tout temps des directives et des commandements</li> <li>▪ Compréhension adéquate de son rôle de généraliste à l'intérieur d'une section et/ou d'un peloton</li> <li>▪ Application rigoureuse du continuum de l'emploi de la force</li> <li>▪ Utilisation d'une communication adaptée à la situation</li> </ul>

## Contenu de la formation

### ■ NOTIONS GÉNÉRALES

- Le contrôle de foule : une étape de la gestion d'une foule
- Le rôle de la police lors d'opérations de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3
- Les principes de base à respecter lors d'opérations de contrôle de foule
- Le cadre légal de l'intervention policière en contrôle de foule

### ■ LA PRÉPARATION DU POLICIER

- Le Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule : un cadre de référence :
  - ↳ particularités des foules aux cotes d'alerte 2 et 3
  - ↳ options d'intervention aux cotes d'alerte 2 et 3
- La préparation et le port de l'équipement complet
- Les exercices militaires de base adaptés au travail policier

### ■ L'OPÉRATION DE CONTRÔLE DE FOULE AUX COTES D'ALERTE 2 ET 3

- La composition d'un peloton d'intervention et le rôle de ses membres
- La position de base et la position parlementaire du membre
- Le rassemblement d'un peloton d'intervention : avant l'opération et pour l'opération
- Les commandements verbaux et les signaux en contrôle de foule
- Les formations
- Les pas de marche
- Les alignements
- L'utilisation du bâton 36 pouces et du bouclier :
  - ↳ prise, maniement et transport du bâton et du bouclier
  - ↳ zones d'impact
  - ↳ techniques de poussée et de frappe avec le bâton et le bouclier
  - ↳ techniques de blocage avec le bâton et le bouclier
  - ↳ techniques de garde du bâton et du bouclier
  - ↳ exécution des commandements avec le bouclier
- La rétroaction à la suite d'une opération
- Les médias : comportements et attitudes à adopter
- Les armes à feu et l'aérosol capsique (« OC ») en situation de contrôle de foule
- Les procédures de chargement et de déchargement des armes de service
- Les équipements de protection personnels (port, entretien, points forts et points faibles)

- Les procédures d'urgence :
  - ↳ procédures de récupération et d'évacuation de blessés sur la ligne
  - ↳ procédures d'urgence lors de la réception de cocktails Molotov
  - ↳ comportements devant une situation à risque élevé
- Les irritants chimiques (IC) :
  - ↳ caractéristiques des produits utilisés lors de la formation
  - ↳ modes de dissémination et de lancement des IC
  - ↳ facteurs influençant la dissémination des IC
  - ↳ utilisation stratégique des IC
  - ↳ autorisations pour l'utilisation des IC
  - ↳ décontamination
  - ↳ rôle des préposés aux IC et leur positionnement dans le peloton
  - ↳ masque protecteur contre les IC (composantes, entretien et port)
- Les déplacements en autobus : techniques d'embarquement et de débarquement d'un autobus de passagers

## ■ LES ARRESTATIONS

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation
- Le rôle des préposés au fourgon, des techniciens en identité judiciaire et des enquêteurs
- La gestion des prévenus
- Le Modèle national de l'emploi de la force
- Les techniques d'arrestation active
- Les techniques d'arrestation passive
- Les techniques de contrôle par points de pression
- Les techniques de contrôle articulaire
- Les techniques d'escorte de prévenus
- La mise de menottes en plastique
- Les positions relatives et les techniques de contrôle articulaire lors d'un *sit-in*

## ■ AUTRES

- La dimension stratégique de la chaîne de commandement
- Les paramètres généraux du droit de refus de travail

## Démarche didactique

La description de la démarche didactique proposée dans ce cours vise à préciser le rôle des étudiants et des formateurs. Cette démarche est articulée selon la stratégie de formation essentiellement pratique privilégiée par l'École nationale de police du Québec quand il s'agit de favoriser l'acquisition d'une compétence professionnelle.

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour leur permettre d'accomplir de façon concrète les tâches habituelles d'un membre de peloton dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de la réalité opérationnelle. C'est la raison pour laquelle ce cours se déroule essentiellement en salle d'entraînement et sur des sites extérieurs.

Ainsi, tout au long du cours, les étudiants devront évoluer à travers une variété d'exercices et de mises en situation représentatifs des situations les plus couramment rencontrées lors d'opérations de contrôle de foule aux cotes d'alerte 2 et 3. Des plus simples aux plus complexes, ces différentes activités ont été structurées de façon à permettre aux étudiants de réinvestir constamment les apprentissages réalisés d'une activité à l'autre.

La période de rétroaction en groupe qui suivra systématiquement chacune de ces activités aidera les participants à faire un retour constructif sur leurs propres performances et à se fixer des objectifs d'amélioration, tout en mettant en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

### ■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Le rôle du chef de peloton pour ce cours se présente essentiellement comme étant un rôle d'animateur, de facilitateur et de *coach* auprès des membres de peloton. Il leur assure ainsi un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, dont les *feedbacks* personnalisés et collectifs qu'il transmet à la suite de ses observations. Le moniteur en intervention physique, quant à lui, agira comme soutien dans le cadre des activités d'enseignement/apprentissage qui font appel à des techniques d'intervention physique. Le préposé aux irritants chimiques agira également comme soutien dans sa spécialité, lorsque requis. Les formateurs communiquent régulièrement aux membres une appréciation formative de leurs performances afin qu'ils puissent apporter, s'il y a lieu et tout au long du cours, les ajustements requis.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 1</b>			
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique (compétence à acquérir, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> <li>▪ Se sensibiliser aux valeurs à démontrer dans le cours et lors d'opération de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	s.o.
<b>2</b>	<b>LE RÔLE DE LA POLICE LORS D'OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE FOULE AUX COTES D'ALERTE 2 ET 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer le contrôle de foule dans le processus de gestion d'une foule.</li> <li>▪ Reconnaître les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule aux cotes d'alerte 2 et 3.</li> <li>▪ Identifier les aspects légaux de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> </ul>	1 h	1, 2, 3, 4
<b>3</b>	<b>LES EXERCICES MILITAIRES DE BASE ADAPTÉS AU TRAVAIL POLICIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires.</li> <li>▪ Adopter les comportements et les attitudes propres aux exercices militaires.</li> </ul>	2 h 30 min	1
<b>4</b>	<b>LES MANŒUVRES DE CONTRÔLE DE FOULE AUX COTES D'ALERTE 2 ET 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrire la composition d'un peloton d'intervention et le rôle des membres qui le composent.</li> <li>▪ Exécuter les commandements verbaux et les signaux de contrôle de foule dans le cadre des manœuvres suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ commandements de base;</li> <li>⇨ commandements liés aux formations;</li> <li>⇨ commandements de marche.</li> </ul> </li> </ul>	3 h	1, 2
<b>5</b>	<b>LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET LES AUTRES ÉQUIPEMENTS EN CONTRÔLE DE FOULE : REMISE ET/OU VÉRIFICATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre possession de ses équipements et/ou procéder à leur vérification.</li> </ul>	1 h	1
<b>JOUR 2</b>			
<b>6</b>	<b>RÉTROACTION DU JOUR 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les principes et les éléments-clés d'une rétroaction.</li> <li>▪ Identifier ses points forts et ses points à améliorer à partir de la grille d'autoévaluation et des <i>feedbacks</i> des formateurs.</li> <li>▪ Faire le point sur les éléments de contenu exploités le jour 1.</li> </ul>	30 min	4

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
7	<b>LES OPTIONS D'INTERVENTION AUX COTES D'ALERTE 2 ET 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les options d'intervention aux cotes d'alerte 2 et 3 selon le Modèle de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Adopter des comportements et des attitudes adéquats avec les médias.</li> </ul>	30 min	1, 2
8	<b>L'UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES ET DU BOUCLIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer sa dextérité à manipuler le bâton 36 pouces et le bouclier selon les techniques enseignées.</li> <li>▪ Choisir et utiliser les techniques en fonction de la situation.</li> <li>▪ Reconnaître les conséquences physiologiques de l'utilisation du bâton et du bouclier sur les zones d'impact.</li> <li>▪ Utiliser une communication adaptée à la situation.</li> <li>▪ Exécuter les commandements et les signaux de contrôle de foule lors de manœuvres avec un bâton et/ou un bouclier.</li> <li>▪ Faire le point sur le port des armes à feu.</li> <li>▪ Faire le point sur le port et l'utilisation de l'aérosol capsique (« OC ») en contrôle de foule.</li> <li>▪ Appliquer les procédures de chargement et de déchargement de l'arme à feu.</li> </ul>	3 h	2
9	<b>LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION : POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Revêtir les équipements de protection et connaître leur entretien.</li> <li>▪ Prendre conscience des points forts et des points faibles des équipements de protection personnels.</li> </ul>	2 h	2
10	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION : LA POUSSÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les savoirs, les habiletés et les attitudes visées par les activités 2 à 9, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ se déployer sous pression;</li> <li>↪ s'ajuster aux difficultés de la poussée avec un bouclier;</li> <li>↪ répondre aux exigences physiques de la poussée;</li> <li>↪ maîtriser ses réactions en situation de stress;</li> <li>↪ travailler en équipe.</li> </ul> </li> <li>▪ Participer activement à la rétroaction de l'opération.</li> </ul>	2 h	1, 2, 4
<b>JOUR 3</b>			
11	<b>RÉTROACTION DU JOUR 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer à partir de la grille d'autoévaluation et des <i>feedbacks</i> des formateurs.</li> <li>▪ Faire le point sur les éléments de contenu exploités le jour 2.</li> </ul>	30 min	4
12	<b>LES MÉTHODES D'ARRESTATION PASSIVE ET ACTIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à des arrestations passives et actives.</li> <li>▪ Situer son rôle et celui des différents intervenants dans le système de gestion des prévenus.</li> </ul>	3 h 30 min	3

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser des techniques d'intervention physique :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ techniques de contrôle par points de pression;</li> <li>⇨ techniques de contrôle articulaire.</li> </ul> </li> <li>▪ Procéder à la mise de menottes, à l'escorte et au transport de prévenus.</li> <li>▪ Appliquer les principes de travail en équipe.</li> <li>▪ Utiliser une communication adaptée.</li> </ul>		
13	<p><b>LES PROCÉDURES D'URGENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à la récupération et à l'évacuation de blessés sur la ligne.</li> <li>▪ Appliquer les procédures d'urgence lors de la réception de cocktails Molotov.</li> <li>▪ Connaître les comportements possibles à adopter devant une situation à risque élevé.</li> </ul>	1 h	2
14	<p><b>EXERCICES D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES D'ARRÊSTATION ACTIVE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à des arrestations actives.</li> <li>▪ Utiliser les techniques d'intervention physique appropriées à la situation.</li> <li>▪ Procéder à la mise de menottes et à l'escorte de prévenus.</li> <li>▪ Appliquer les principes de travail en équipe.</li> <li>▪ Utiliser une communication adaptée.</li> </ul>	30 min	3
15	<p><b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION : LE DÉMANTÈLEMENT D'UN SIT-IV</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les savoirs, les habiletés et les attitudes visées par les activités 2 à 14, en particulier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ se déployer sous pression;</li> <li>⇨ appliquer les techniques d'arrestation;</li> <li>⇨ maîtriser ses réactions en situation de stress;</li> <li>⇨ travailler en équipe.</li> </ul> </li> <li>▪ Participer activement à la rétroaction de l'opération.</li> </ul>	2 h 30 min	1, 2, 3, 4
<b>JOUR 4</b>			
16	<p><b>RÉTROACTION DU JOUR 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer à partir de la grille d'autoévaluation et des <i>feedbacks</i> des formateurs.</li> <li>▪ Faire le point sur les éléments de contenu exploités le jour 3.</li> </ul>	30 min	4
17	<p><b>LES IRRITANTS CHIMIQUES : NOTIONS DE BASE ET TECHNIQUES DE PROTECTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier des notions de base concernant les irritants chimiques.</li> <li>▪ Identifier les positions relatives des préposés aux irritants chimiques à l'intérieur du peloton.</li> <li>▪ Se familiariser avec le port du masque à gaz en effectuant les vérifications d'usage.</li> <li>▪ Entretien du masque à gaz selon la procédure établie.</li> <li>▪ Exécuter, avec le masque, les commandements et les signaux de contrôle de foule.</li> </ul>	3 h 30 min	1, 2

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
18	<b>LES DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter une procédure d'embarquement et de débarquement d'un autobus de passagers.</li> </ul>	30 min	2
19	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION GLOBALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser les savoirs, les habiletés et les attitudes visées par les activités 2 à 18, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ se déployer sous pression;</li> <li>⇨ intervenir en présence d'irritants chimiques;</li> <li>⇨ maîtriser ses réactions en situation de stress;</li> <li>⇨ travailler en équipe.</li> </ul> </li> <li>▪ Participer activement à la rétroaction de l'opération.</li> </ul>	3 h 30 min	1, 2, 3, 4
<b>JOUR 5</b>			
20	<b>RÉTROACTION DU JOUR 4</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier ses points forts et ses points à améliorer à partir de la grille d'autoévaluation et des <i>feedbacks</i> des formateurs.</li> <li>▪ Faire le point sur les éléments de contenu exploités le jour 4.</li> <li>▪ Participer activement à la rétroaction de l'opération.</li> <li>▪ Faire le point sur la dimension stratégique de la chaîne de commandement et sur les paramètres généraux du droit de refus de travail.</li> </ul>	1 h 30 min	4
21	<b>RÉTROACTION GLOBALE DE LA FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se sensibiliser à l'importance de consolider ses acquis de formation.</li> <li>▪ Évaluer les enseignements reçus.</li> </ul>	30 min	4
22	<b>CÉRÉMONIE DE CLÔTURE</b>	2h	s.o.

## Évaluation

Ce cours ne fait pas l'objet d'une évaluation proprement dite. L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S.E. » (sans évaluation) dans la section REMARQUES du bulletin de l'étudiant.

Cependant, tout au cours de la formation et afin de valider les apprentissages réalisés, les formateurs porteront une attention particulière à la performance du peloton dans son ensemble tout en relevant, s'il y a lieu, des éléments d'observation individuels. L'ensemble de ces observations sera colligé sur des grilles d'observation et de *coaching* sur lesquelles figurent des critères d'évaluation formative communiqués dès le début du cours aux étudiants.

Ainsi, les formateurs transmettront régulièrement aux participants des *feedbacks* généraux et personnalisés portant sur les habiletés, les connaissances et les attitudes attendues du peloton et de ses membres. Les étudiants auront également à s'autoévaluer de façon continue à l'aide de grilles d'autoévaluation à partir desquelles seront animées des rétroactions formatives.

## Bibliographie

- CROCKETT, Thomson, S., *Police Chemical Agents Manual*, International Association of Chiefs of Police, Professional Standards Division, Washington D.C., 1969, 207 p.
- DEFENSE TECHNOLOGY CORPORATION OF AMERICA, FEDERAL LABORATORIES, MACE, *Comprehensive Instructor Certification Program*, Training Division Less-Lethal Section, Armor Holdings inc., Jacksonville, Florida, 1999.
- École nationale de police du Québec, *Modèle québécois d'intervention policière en contrôle de foule*.
- École nationale de police du Québec, *Modèle national de l'emploi de la force*.
- École nationale de police du Québec, *Tableau des zones d'impact*.
- FORMATION SPVM, *Cartable formation de base*, G.I.
- LES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SNC INC., *Marche à suivre pour l'entretien périodique du masque de protection NBC-C4*, Yves Dupuis, technologiste, recherche et développement, 21 p.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Formation en contrôle de foule*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d'urgence, 2005.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Utilisation des irritants chimiques, cours de base et de requalification*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d'urgence, 2004.

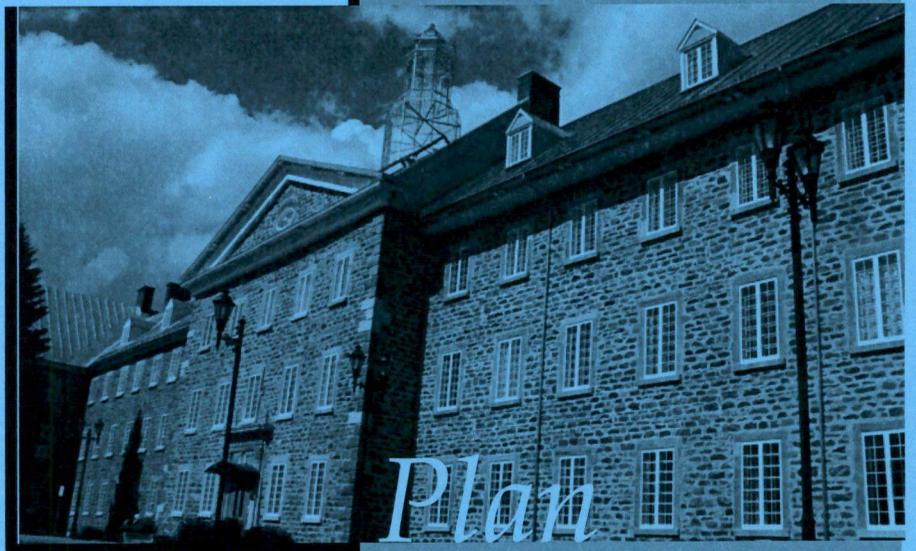
**École nationale  
de police**

**Québec** 

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

École nationale  
de **POLICE**  
du Québec

**Contrôle de foule**  
**Membre de section**  
**(cote d'alerte 1)**



*Plan  
de cours*

**FOR-0015**

Québec 

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2008.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : 3 juillet 2013

Référence : FOR-0015

<b>Présentation</b>
---------------------

Le cours *Contrôle de foule – Membre de section (cote d'alerte 1)* s'adresse aux policiers-patrouilleurs susceptibles d'intervenir à titre de premiers intervenants lors d'une opération de contrôle de foule avec risque d'agitation nécessitant le recours au casque et au bâton\*.

Ce cours vise le maintien et la mise à jour d'une compétence acquise préalablement par les policiers lors de leur formation initiale à l'École nationale de police du Québec. Il a pour objectif d'actualiser les connaissances, les habiletés et les attitudes de ces derniers en matière de contrôle de foule afin qu'ils puissent exercer leur fonction de façon optimale. Ainsi, au terme du cours, les policiers seront capables de se préparer pour l'opération, d'effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1†, de procéder à des arrestations et d'évaluer de façon constructive la qualité des interventions réalisées.

Pour ce faire, les étudiants seront mis en présence d'une variété de situations représentatives des événements et des circonstances les plus couramment vécues par un membre de section à la cote d'alerte 1. Des exercices, des mises en situation et des simulations leur seront proposés à l'intérieur desquels ils auront à évoluer tout en respectant les fondements de l'intervention policière en contrôle de foule.

En somme, le cours *Contrôle de foule – Membre de section (cote d'alerte 1)* est un cours essentiellement pratique qui vise à rendre les policiers efficaces dans l'exercice de leur fonction, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

La Direction du perfectionnement professionnel

---

\* Ce cours a été élaboré en collaboration avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec.

† La formation à l'utilisation du masque à gaz, incluant l'expérimentation aux irritants chimiques, demeure facultative pour chacune des organisations (cette expérimentation devra faire appel à un préposé aux irritants chimiques).

	<b>Généralités</b>	
--	--------------------	--

**■ PRÉALABLE**

- Être policier.

**■ PERSONNES-RESSOURCES**

- Un instructeur reconnu comme chef de peloton.
- Moniteur en intervention physique (avec option en contrôle de foule), en soutien à l'instructeur.

**■ CLIENTÈLE VISÉE**

- Policiers susceptibles d'intervenir à titre de membres d'une section lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1.

**■ DURÉE**

Seize heures (2 jours).

**■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS**

- Minimum 8, maximum 30 (ratio de 1 instructeur et 1 moniteur intervention physique pour 8 étudiants).

<b>Objectifs et standards</b>
-------------------------------

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en tant que membre d'une section lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d'exercices, de mises en situation et de simulations de contrôle de foule suivis de rétroactions.</li> <li>• À partir des directives et des commandements du chef de section.</li> <li>• À l'aide d'exposés interactifs et de matériel vidéo.</li> <li>• Avec l'équipement personnel requis (casque, bâton, etc.).</li> <li>• À l'aide du masque à gaz (optionnel).</li> <li>• À l'aide de la documentation fournie (précis de cours, <i>Guide de pratiques policières</i>, etc.).</li> <li>• En utilisant les outils méthodologiques suivants : modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule, Modèle national de l'emploi de la force.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Se préparer pour l'opération.	1.1 Exécution adéquate des exercices militaires 1.2 Préparation et vérification rigoureuses de l'équipement 1.3 Perception juste de la situation et de la mission à accomplir 1.4 Compréhension judicieuse de son rôle en fonction de la mission à accomplir 1.5 Préparation mentale adéquate pour la mission et le rôle à accomplir 1.6 Port correct de l'équipement
<b>2.</b> Effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1.	2.1 Exécution adéquate des commandements de contrôle de foule 2.3 Utilisation conforme du bâton 36 pouces 2.4 Utilisation judicieuse de l'emploi de la force 2.5 Application adéquate de techniques de protection personnelle lors de l'utilisation d'irritants chimiques (optionnel)
<b>3.</b> Procéder à des arrestations.	3.1 Exécution adéquate des techniques d'arrestation passive, assistée par la ligne et défensive 3.2 Utilisation adéquate des techniques d'intervention physique lors des arrestations 3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes et d'escorte de prévenus

Éléments de la compétence	Critères de performance
	3.4 Application adéquate des principes du travail en équipe 3.5 Respect intégral des directives relatives à la gestion des prévenus.
<b>4.</b> Apprécier ses interventions.	4.1 Autoévaluation judicieuse de sa performance quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.2 Participation active à l'évaluation des performances de la section quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.3 Formulation d'objectifs d'amélioration individuels et collectifs 4.4. Identification et mise en place des moyens envisagés pour atteindre ses objectifs d'amélioration individuels
	<b>ET, POUR L'ENSEMBLE DE LA COMPÉTENCE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Condition physique et psychologique adéquate</li> <li>▪ Respect en tout temps des directives et des commandements</li> <li>▪ Application judicieuse du continuum de l'emploi de la force</li> <li>▪ Utilisation d'une communication adaptée à la situation</li> </ul>

<b>Contenu de la formation</b>
--------------------------------

**■ NOTIONS GÉNÉRALES**

- Le contrôle de foule : une étape de la gestion d'une foule
- Le rôle de la police lors d'opérations de contrôle de foule à la cote d'alerte 1
- Les principes de base à respecter lors d'opérations de contrôle de foule
- Le cadre légal de l'intervention policière en contrôle de foule

**■ LA PRÉPARATION DU POLICIER**

- Le modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule : un cadre de référence :
  - ◊ particularités des foules à la cote d'alerte 1
  - ◊ options d'intervention à la cote d'alerte 1
- La préparation et le port de l'équipement
- Les exercices militaires de base adaptés au travail policier

**■ L'OPÉRATION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1**

- Les commandements verbaux et les signaux en contrôle de foule
- Les formations :
  - ◊ colonne de route
  - ◊ file simple
  - ◊ ligne droite
  - ◊ pointe de flèche
  - ◊ formation en cercle
  - ◊ techniques de déploiement
- Les pas de marche (pas de rue, pas cadencé, pas de course, pas de garde)
- L'utilisation du bâton 36 pouces :
  - ◊ prise, maniement et transport du bâton
  - ◊ zones d'impact
  - ◊ techniques de poussée et de frappe
  - ◊ techniques de blocage
  - ◊ techniques de garde et contrôle
- Les irritants chimiques couramment utilisés, leurs effets et la décontamination
- Le masque à gaz contre les irritants chimiques (optionnel) : composantes, entretien et port

**■ LES ARRESTATIONS**

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation

- Les techniques d'arrestation passive
- Les techniques d'arrestation assistées par la ligne
- Les techniques d'arrestation défensive
- Les techniques de contrôle par points de pression
- La mise de menottes en plastique
- La gestion des prévenus

## Démarche didactique

La description de la démarche didactique proposée dans ce cours vise à préciser le rôle des étudiants et du formateur. Cette démarche est structurée selon la stratégie de formation essentiellement pratique privilégiée par l'École nationale de police du Québec quand il s'agit de favoriser le développement d'une compétence professionnelle.

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles d'un membre d'une section à la cote d'alerte 1 dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de la réalité opérationnelle. C'est la raison pour laquelle ce cours se déroule en grande partie en salle d'entraînement et sur des sites extérieurs.

Ainsi, tout au long du cours, les étudiants devront évoluer dans une variété d'exercices et de scénarios représentatifs des situations les plus couramment vécues lors d'opérations de contrôle de foule à la cote d'alerte 1. Des plus simples aux plus complexes, ces différentes activités ont été structurées de façon à permettre aux étudiants de réinvestir constamment les apprentissages réalisés d'une activité à l'autre.

La période de rétroaction (ou *debriefing*) en groupe qui suivra systématiquement chacune de ces activités aidera les étudiants à faire un retour constructif sur leurs propres performances et à se fixer des objectifs d'amélioration tout en mettant en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

### ■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Le rôle du chef de section responsable de la diffusion de ce cours se présente essentiellement comme étant un rôle d'animateur, de facilitateur et de coach auprès des membres de section. Il leur assure ainsi un soutien continu dans leur démarche de mise à jour et d'entraînement, et ce, par différents moyens, dont les *feedbacks* personnalisés et collectifs qu'il transmet à la suite de ses observations. Le moniteur en intervention physique, quant à lui, agira comme soutien dans le cadre des activités d'enseignement et d'apprentissage qui font appel à des techniques d'intervention physique. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement aux membres une appréciation formative de leurs performances afin qu'ils puissent apporter, s'il y a lieu et tout au long du cours, les ajustements requis.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 1</b>			
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique (compétence visée, contenu, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> <li>▪ Se sensibiliser aux valeurs à démontrer dans le cours et lors d'opérations de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	s.o.
<b>2</b>	<b>DIAGNOSTIC DE DÉPART</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mettre en commun, s'il y a lieu, les problèmes ou les difficultés éprouvées sur le terrain.</li> <li>▪ Exprimer ses interrogations et ses besoins de formation, s'il y a lieu, quant au contrôle de foule à la cote d'alerte 1.</li> </ul>	30 min	s.o.
<b>3</b>	<b>LE RÔLE DE LA POLICE LORS D'OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer le contrôle de foule dans le processus de gestion d'une foule.</li> <li>▪ Identifier les particularités de l'intervention policière en contrôle de foule à la cote d'alerte 1 selon le modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule;</li> <li>↪ les options d'intervention dont dispose la police.</li> </ul> </li> <li>▪ Identifier les aspects légaux de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 3
<b>4</b>	<b>LES EXERCICES MILITAIRES DE BASE ADAPTÉS AU TRAVAIL POLICIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires de base.</li> <li>▪ Adopter les comportements et les attitudes propres aux exercices militaires.</li> </ul>	1 h 30	2
<b>5</b>	<b>L'UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces.</li> <li>▪ Exécuter des déplacements avec le bâton.</li> <li>▪ Développer sa dextérité à manipuler le bâton selon les techniques enseignées.</li> <li>▪ Choisir et utiliser les techniques en fonction de la situation.</li> <li>▪ Reconnaître les conséquences physiologiques de l'utilisation du bâton sur les zones d'impact.</li> </ul>	1 h 30	2
<b>6</b>	<b>LES MANŒUVRES DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les commandements verbaux et les signaux de contrôle de foule :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ commandements de base;</li> <li>↪ commandements liés aux formations;</li> <li>↪ commandements de marche.</li> </ul> </li> </ul>	2 h 30	2

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 2</b>			
<b>7</b>	<b>RÉTROACTION DU JOUR 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier ses forces et ses points à améliorer à partir de la grille d'autoévaluation et des <i>feedbacks</i> des formateurs.</li> <li>▪ Faire le point sur les éléments de contenu exploités le jour 1.</li> </ul>	30 min.	1, 2, 4
<b>8</b>	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION « A »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser l'ensemble des savoirs, habiletés et attitudes visés par les activités 3 à 6.</li> <li>▪ Participer activement au <i>debriefing</i> de l'opération.</li> </ul>	1 h 45	1, 2
<b>9</b>	<b>LES MÉTHODES D'ARRÊSTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Procéder à des arrestations passives, assistées par la ligne et défensive.</li> <li>▪ Utiliser les techniques d'intervention physique appropriées à la situation.</li> <li>▪ Procéder à la mise des menottes en plastique et à l'escorte de prévenus.</li> <li>▪ Appliquer les principes du travail en équipe.</li> <li>▪ Utiliser une communication adaptée.</li> <li>▪ Assurer un suivi adéquat des arrestations.</li> <li>▪ Présenter les fiches d'arrestation.</li> </ul>	1 h 15	3
<b>10</b>	<b>LES IRRITANTS CHIMIQUES : NOTIONS DE BASE ET TECHNIQUES DE PROTECTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les notions de base concernant les irritants chimiques.</li> <li>▪ Porter et entretenir le masque à gaz (optionnel).</li> </ul>	45 min	2
<b>11</b>	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION « B »</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser l'ensemble des savoirs, habiletés et attitudes visés par les activités 3, 4, 5, 6, 8 et 9.</li> <li>▪ Participer activement au <i>debriefing</i>.</li> </ul>	1 h 15	1, 2, 3, 4
<b>12</b>	<b>ACTIVITÉ D'INTÉGRATION GLOBALE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobiliser l'ensemble des savoirs, habiletés et attitudes visés par le cours.</li> <li>▪ Participer activement au <i>debriefing</i> de l'opération.</li> </ul>	2 h	1, 2, 3, 4
<b>13</b>	<b>RÉTROACTION GLOBALE DE LA FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire le bilan des apprentissages réalisés durant le cours.</li> <li>▪ Se sensibiliser à l'importance et aux différents moyens de consolider ses acquis.</li> <li>▪ Évaluer les enseignements reçus.</li> </ul>	30 min	1, 2, 3, 4

<b>Évaluation</b>
-------------------

Tout au long de la formation et afin de valider les apprentissages réalisés, les formateurs porteront une attention particulière à la performance de la section dans son ensemble tout en relevant, s'il y a lieu, des éléments d'observation individuels. L'ensemble de ces observations sera colligé sur des grilles d'observation et de coaching sur lesquelles figurent des critères d'évaluation formative communiqués dès le début du cours aux étudiants.

Ainsi, les formateurs transmettront régulièrement aux membres des *feedbacks* généraux et personnalisés portant sur les habiletés, les connaissances et les attitudes attendues de la section. Les membres auront également à s'autoévaluer de façon continue à l'aide de grilles d'autoévaluation à partir desquelles seront animées des rétroactions formatives.

Au terme de la formation, les membres recevront une attestation soulignant l'atteinte du seuil de performance requis pour la réussite du cours.

<b>Bibliographie</b>
----------------------

CROCKETT, Thomson, S., *Police Chemical Agents Manual*, International Association of Chiefs of Police, Professional Standards Division, Washington D.C., 1969, 207 p.

DEFENSE TECHNOLOGY CORPORATION OF AMERICA, FEDERAL LABORATORIES, MACE, *Comprehensive Instructor Certification Program*, Training Division Less-Lethal Section, Armor Holdings inc., Jacksonville, Florida, 1999.

École nationale de police du Québec, *Modèle québécois d'intervention policière en contrôle de foule*.

École nationale de police du Québec, *Modèle national de l'emploi de la force*.

École nationale de police du Québec, *Tableau des zones d'impact*.

FORMATION SPVM, *Cartable formation de base*, G.I.

LES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SNC INC., *Marche à suivre pour l'entretien périodique du masque de protection NBC-C4*, Yves Dupuis, technologiste, recherche et développement, 21 p.

SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Formation en contrôle de foule*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d'urgence, 2005.

SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Utilisation des irritants chimiques, cours de base et de requalification*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d'urgence, 2004.

**École nationale  
de police**

**Québec** 

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

**Contrôle de foule  
Chef de section  
ou de peloton  
(cotes d'alerte 1, 2 et 3)**



*Plan  
de cours*

**FOR-2050**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2008.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

## Présentation

La formation *Contrôle de foule – Chef de section ou de peloton (cotes d’alerte 1, 2 et 3)* s’adresse aux policiers désignés par leur organisation pour occuper les fonctions et les tâches d’un chef de section ou de peloton. Cette formation s’inscrit dans le cadre du programme de formation intégré en contrôle de foule. Elle a été élaborée par l’École nationale de police du Québec en collaboration avec la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal et le Service de police de la Ville de Québec.

Ainsi, la présente formation vise le développement de la compétence *Diriger une section ou un peloton lors d’une intervention de contrôle de foule*, c’est-à-dire la capacité de mobiliser efficacement un ensemble intégré de connaissances, d’habiletés intellectuelles et motrices ainsi que d’attitudes nécessaires lors d’une intervention policière de contrôle de foule aux cotes d’alerte 1, 2 et 3. Plus précisément, au terme de la formation, les étudiants seront capables de manifester un comportement professionnel, de superviser l’entraînement d’un peloton, de collaborer à l’élaboration d’un plan général de gestion de foule à titre conseil, d’élaborer un plan tactique d’intervention de contrôle de foule, d’appliquer le plan d’intervention, d’évaluer l’intervention de contrôle de foule et d’apprécier la qualité de sa progression pédagogique. Bien que la compétence soit de diriger un peloton lors d’une intervention de contrôle, le chef de section et de peloton sera en mesure d’animer des activités de formation s’adressant aux membres de sa section ou de son peloton.

Tout au cours de la formation, les étudiants seront confrontés à une variété d’activités d’enseignement et d’apprentissage se présentant sous la forme d’exercices, de situations et de tâches représentatives des événements et des circonstances auxquels le chef de section ou de peloton est susceptible d’être confronté dans le cadre de ses fonctions.

Finalement, la présente formation est essentiellement une formation pratique, dont les apports théoriques sont là pour soutenir le chef de section ou de peloton dans sa progression pédagogique et qui vise à le rendre apte à diriger une section ou un peloton lors d’une intervention policière de contrôle de foule.

## Généralités

### ■ PRÉALABLE

- Être policier.

### ■ PARTICULARITÉ

- Posséder les connaissances correspondant au cours *Contrôle de foule – Membre de peloton (cotes d’alerte 2 et 3)* [FOR-0014].

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Deux instructeurs accrédités par l’École nationale de police du Québec.
- Moniteurs en intervention physique (avec option en contrôle de foule), en soutien au chef de peloton.
- Préposé aux irritants chimiques (PIC).

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Membres d’une section ou d’un peloton appelés par son organisation à diriger une section ou un peloton selon son niveau de service et la cote d’alerte.

### ■ DURÉE

48 heures (6 jours) réparties de la façon suivante :

- en classe et sur le terrain d’entraînement de contrôle de foule : 36 h;
- en milieu de travail : 12 h;
  - ◊ lecture préparatoire à la formation : 4 h
  - ◊ travaux préparatoires à l’épreuve de synthèse : 4 h;
  - ◊ épreuve de synthèse certificative : 4 h.

### ■ NOMBRE D’ÉTUDIANTS

- Entre 20 et 25.

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Diriger une section ou un peloton lors d’une intervention de contrôle de foule.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moyen d’exercices, de mises en situation, de simulations de contrôle de foule et de rétroactions.</li> <li>• À l’aide de la documentation fournie (précis de cours, <i>Guide de pratiques policières</i>, etc.).</li> <li>• En utilisant les outils méthodologiques suivants : Modèle québécois de l’intervention policière en contrôle de foule, Modèle national de l’emploi de la force.</li> <li>• Avec l’équipement personnel requis (équipement de protection, bâton, bouclier, masque à gaz, etc.).</li> <li>• Avec des équipements spécialisés.</li> <li>• Avec des spécialistes (préposés aux irritants chimiques, etc.).</li> <li>• En présence d’agents chimiques inflammatoires, incendiaires et de projectiles.</li> <li>• En respectant les directives et les procédures organisationnelles.</li> <li>• À l’aide du Code criminel.</li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Manifester un comportement professionnel.	1.1 Démonstration exemplaire de comportements et d’attitudes conformes aux valeurs professionnelles fondamentales de l’ENPQ et de celles de son organisation 1.2 Manifestation claire d’habiletés de gestion d’un peloton de contrôle de foule 1.3 Respect constant des dimensions sociale, méthodologique, légale et éthique associées à une intervention de contrôle de foule
<b>2.</b> Superviser l’entraînement d’un peloton.	2.1 Entraînement régulier d’un peloton 2.2 Animation régulière de sessions de formation
<b>3.</b> Collaborer à l’élaboration d’un plan général de gestion de foule à titre conseil.	3.1 Participation active à l’évaluation d’une situation de contrôle de foule 3.2 Prise en compte constante de la dimension légale et éthique lors de l’élaboration du plan 3.3 Évaluation du niveau de service requis et de la cote d’alerte pour la réalisation de l’intervention de contrôle de foule 3.4 Estimation des effectifs nécessaires à l’intervention de contrôle de foule

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Développer un plan tactique d’intervention de contrôle de foule.	4.1 Connaissance élémentaire de la structure d’un plan général d’intervention 4.2 Reconnaissance exacte des lieux et du parcours de la manifestation 4.3 Élaboration rigoureuse d’un plan tactique
5. Appliquer le plan d’intervention.	5.1 Mobilisation du peloton et des spécialistes 5.2 Communication claire du plan tactique d’intervention 5.3 Déploiement efficace du peloton selon la stratégie retenue en appliquant les options d’intervention reconnues 5.4 Évaluation constante de la situation et adaptation du plan tactique au comportement de la foule 5.5 Communication adaptée avec la foule 5.6 Communication régulière avec le palier hiérarchique prédéterminé 5.7 Démobilisation efficace du peloton
6. Évaluer l’intervention de contrôle de foule.	6.1 Rétroaction rigoureuse du plan tactique avec le peloton et les spécialistes 6.2 Rétroaction rigoureuse du plan général et du plan tactique de l’intervention avec ses supérieurs
7. Apprécier sa progression pédagogique.	7.1 Autoévaluation régulière de ses performances quant aux dimensions légale, méthodologique, technique, psycho-socio-communautaire et éthique

## Contenu de la formation

### ■ NOTIONS GÉNÉRALES

- Les principes de base à respecter lors d’opérations de contrôle de foule
- Le modèle québécois de l’intervention policière en contrôle de foule : un cadre de référence

### ■ LE RÔLE DE LA POLICE LORS D’OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE FOULE

- Le contrôle de foule : une étape de la gestion d’une foule
- Les niveaux de service
- Les cotes d’alerte
- Les comportements d’une foule ou d’un groupe de personnes à l’intérieur d’une foule
- Le cadre légal de l’intervention policière en contrôle de foule

### ■ LES EXERCICES MILITAIRES

- Buts poursuivis par les exercices
- Apparence et attitude du chef de peloton
- L’énoncé des commandements militaires
- La tenue vestimentaire en militaire
- Les séquences d’un commandement militaire
- Le rythme d’exécution des commandements
- Les notions de base (longueur des pas, cadence, rôle du guide, etc.)
- Les exercices militaires de base adaptés au travail policier

### ■ LE PLAN RÉDIGÉ SOUS LA FORME SMEAC

- Vue d’ensemble d’un plan rédigé sous la forme SMEAC
- L’appréciation d’une situation
- Détermination de la mission
- L’exécution (le plan d’intervention) :
  - ✧ les prémisses à son élaboration (règles de base, facteurs à considérer)
  - ✧ les principes d’élaboration d’un plan tactique
  - ✧ les phases d’intervention et les cinq actions possibles (mobilisation, *briefing*, assignation, déploiement et démobilisation)
  - ✧ les options d’intervention
  - ✧ les éléments accessoires à son exécution :
    - ◆ les principes de négociation
    - ◆ l’observateur (OP)
    - ◆ la différenciation des pelotons
    - ◆ les autorisations internes et externes
    - ◆ l’ordre d’expulsion aux intrus

- ◆ la proclamation de l’acte d’émeute
- ◆ la sommation à la foule
- ◆ la porte de sortie (policiers et civils)
- ◆ l’utilisation de la vidéo
- ◆ les différentes tactiques
- ⇨ les éléments à considérer avant d’agir
- ⇨ le choix du moment d’intervention
- ⇨ l’administration et la logistique :
  - ◆ les ressources (humaines, matérielles, financières, internes et externes)
  - ◆ les télécommunications
  - ◆ la gestion documentaire
  - ◆ le registre d’opération
- ⇨ le commandement et les communications
  - ◆ la chaîne de commandement
  - ◆ le plan de communication avec les médias

## ■ LES EXERCICES DE CONTRÔLE DE FOULE

- La composition d’un peloton d’intervention et le rôle des membres le composant
- Les positions de base (position parlementaire, position défensive)
- Le rassemblement d’un peloton d’intervention : avant l’opération et pour l’opération
- Les commandements verbaux et les signaux en contrôle de foule
- Les formations
- Les pas de marche
- Les alignements
- L’utilisation du bâton 36 pouces et du bouclier :
  - ⇨ les six principes de défense
  - ⇨ la prise, le maniement et le transport du bâton et du bouclier
  - ⇨ les zones d’impact
  - ⇨ les techniques de poussée, de frappe, de blocage et de garde avec le bâton et le bouclier
  - ⇨ l’exécution des commandements avec le bâton et le bouclier

## ■ LES PROCÉDURES D’URGENCE

- Procédures de récupération et d’évacuation de blessés sur la ligne
- Procédures d’urgence lors de la réception de cocktails Molotov
- Comportements devant une situation à risque élevé

## ■ LES ARRESTATIONS

- La composition et le rôle des équipes d’arrestation
- La gestion des prévenus et le rôle des préposés au fourgon, des techniciens en identité judiciaire et des enquêteurs
- Les techniques d’arrestation active

- Les techniques d’arrestation passive
- L’emploi de la force
- Les positions relatives
- Les techniques de contrôle par points de pression
- Les techniques de contrôle articulaire
- Les techniques d’escorte de prévenus
- La technique de mise de menottes en plastique
- Le démantèlement d’un *sit-in*

### ■ LES IRRITANTS CHIMIQUES (IC)

- Caractéristiques des produits utilisés lors de la formation
- Modes de dissémination et de lancement des IC
- Facteurs influençant la dissémination des IC
- Utilisation stratégique des IC
- Autorisations pour l’utilisation des IC
- Décontamination
- Rôle des préposés aux IC et leur positionnement dans le peloton
- Masque protecteur contre les IC (composantes, entretien et port)

### ■ LA PRÉPARATION ET LE PORT DE L’ÉQUIPEMENT COMPLET

- Port, entretien, points forts et points faibles

### ■ LES DÉPLACEMENTS EN AUTOBUS

- Techniques d’embarquement et de débarquement d’un autobus de type passagers

### ■ AUTRES

- Les éléments essentiels d’un *briefing* et d’un *debriefing*
- Les médias : comportements et attitudes à adopter
- Les armes à feu et l’aérosol capsique (« OC ») en situation de contrôle de foule
- Les procédures de chargement et de déchargement des armes de service
- Les paramètres généraux du droit de refus de travail
- Réflexions sur les rapports Malouf et Gilbert

## Démarche didactique

La description de la démarche didactique proposée dans ce cours vise essentiellement à préciser le rôle de chacun des intervenants. Cette démarche s’inscrit dans une conception éducative visant le développement de compétences professionnelles et situe l’action de l’étudiant au centre de la formation.

Ainsi, les activités d’enseignement et d’apprentissages qui ont été élaborées visent d’abord l’action de l’étudiant, et en second lieu, le soutien apporté par l’instructeur dans les activités de supervision et d’accompagnement des apprentissages (*coaching* et *feedback*) qu’il offre à l’étudiant.

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

À l’image du chef de section ou de peloton qui dirigent leurs troupes lors d’une intervention de contrôle de foule, les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation, et cela, dans un environnement d’apprentissage où tout est mis en œuvre pour leur permettre d’accomplir de façon concrète les tâches habituelles d’un chef de section ou de peloton dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de la réalité opérationnelle. C’est la raison pour laquelle ce cours se déroule essentiellement en salle d’entraînement et sur des sites extérieurs.

Ainsi, tout au long du cours, les étudiants devront évoluer dans une variété d’exercices et de scénarios représentatifs des situations les plus couramment vécues lors d’opérations de contrôle de foule aux cotes d’alerte 1, 2 et 3. Des plus simples aux plus complexes, ces différentes activités ont été structurées de façon à permettre aux étudiants de réinvestir constamment les apprentissages réalisés d’une activité à l’autre.

La période de rétroaction (ou *debriefing*) en groupe qui suivra systématiquement chacune de ces activités aidera les étudiants à faire un retour constructif sur leurs propres performances et à se fixer des objectifs d’amélioration tout en mettant en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

### ■ UN RÔLE D’ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des interventions réalisées par les étudiants fait l’objet d’une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant la formation et d’amener les étudiants à se situer par rapport à leur progression d’apprentissage.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d’apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les *feedbacks* personnalisés et collectifs qu’ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement à chaque étudiant une appréciation formative de ses performances afin qu’il puisse apporter, s’il y a lieu et tout au long de son cheminement, les ajustements qui lui permettront de s’améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 1</b>			
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Établir un climat favorable à la relation pédagogique.</li> <li>▪ Connaître l'ensemble des objectifs, des standards et des exigences de la formation.</li> <li>▪ Situer les rôles des chefs de section et de peloton.</li> </ul>	30 min	1 à 7
<b>2</b>	<b>LE CONTRÔLE DE FOULE, UNE ÉTAPE DE LA GESTION DE FOULE : NOTIONS PRÉLIMINAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer le contrôle de foule dans le processus de gestion de foule.</li> <li>▪ Différencier les niveaux de service et les cotes d'alerte.</li> <li>▪ Se familiariser avec le modèle québécois de l'intervention en contrôle de foule.</li> <li>▪ Reconnaître les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule.</li> <li>▪ Situer les aspects légaux de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Se familiariser avec les étapes d'un plan de gestion SMEAC.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 3, 4, 5, 7
<b>3</b>	<b>EXERCICES MILITAIRES DE MISE À NIVEAU ADAPTÉS AU TRAVAIL POLICIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Développer des habiletés de commandement lors d'exercices militaires.</li> <li>▪ Adopter des comportements et des attitudes propres aux exercices militaires.</li> </ul>	2h	1, 2, 7
<b>4</b>	<b>EXERCICE DE MISE À NIVEAU EN CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des habiletés de commandement lors d'exercices de contrôle de foule :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↷ commandements de base;</li> <li>↷ commandements liés aux formations;</li> <li>↷ commandements de marche.</li> </ul> </li> </ul>	3 h 30 min	1, 2, 7
<b>5</b>	<b>LES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre possession de ses équipements et/ou procéder à leur vérification.</li> <li>▪ Se familiariser avec l'équipement.</li> <li>▪ Se familiariser à l'entretien des équipements.</li> </ul>	30 min	1, 2, 7
<b>JOUR 2</b>			
<b>6</b>	<b>RÉTROACTION ET BILAN DES APPRENTISSAGES DU JOUR 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier l'intégration des notions vues la veille à partir des grilles en identifiant ses points forts et ses points à améliorer.</li> </ul>	30 min	1, 2, 3, 4, 5, 7
<b>7</b>	<b>UN PLAN DE GESTION DE CONTRÔLE DE FOULE (SMEAC)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments clés de l'évaluation d'une situation dans un plan de gestion d'une foule.</li> <li>▪ S'approprier les éléments clés de la mission dans un plan de gestion d'une foule.</li> </ul>	45 min	1, 3, 4, 7

N <sup>o</sup>	Titre de l’activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
8	<b>LES OPTIONS D’INTERVENTION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S’appropriier les options d’intervention du modèle québécois de l’intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Établir des liens entre les options d’intervention, la perception d’une situation et les considérations tactiques dans l’élaboration d’un plan général et tactique de contrôle de foule.</li> </ul>	45 min	1, 3, 4, 6, 7
9	<b>LE PORT DE L’ARME À FEU ET DE L’AÉROSOL CAPSIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer les impacts liés au port de l’arme à feu.</li> <li>▪ Évaluer les impacts liés au port de l’aérosol capsique.</li> </ul>	15 min	1, 7
10	<b>ACTIVITÉ DE MISE À NIVEAU : UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES ET DU BOUCLIER</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer des habiletés de commandement lors d’exercices de contrôle de foule.</li> <li>▪ Évaluer les conséquences physiologiques de l’utilisation du bâton sur les zones d’impact.</li> <li>▪ Raffiner ses habiletés motrices quant aux : <ul style="list-style-type: none"> <li>↷ méthodes de transport du bâton et du bouclier;</li> <li>↷ déplacements avec le bâton et le bouclier;</li> <li>↷ techniques de poussée et de frappe;</li> <li>↷ techniques de garde et de contrôle;</li> <li>↷ techniques de blocage.</li> </ul> </li> <li>▪ Choisir et utiliser les techniques en fonction de la situation.</li> </ul>	1 h	1, 2, 7
11	<b>LES PROCÉDURES D’URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluer un ensemble de solutions applicables lors de situations d’urgence.</li> </ul>	30 min	1 à 7
12	<b>LE CHARGEMENT ET LE DÉCHARGEMENT SÉCURITAIRE DU PISTOLET</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer une procédure sécuritaire de chargement et de déchargement du pistolet.</li> </ul>	15 min	1, 2, 7
13	<b>EXERCICE PORTANT SUR LA FIABILITÉ DES ÉQUIPEMENTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commander une section ou un peloton.</li> <li>▪ Communiquer un plan d’intervention de contrôle de foule.</li> <li>▪ S’initier aux approches d’une section ou d’un peloton lors d’une intervention de contrôle de foule.</li> <li>▪ Développer un sentiment de sécurité à l’égard des équipements.</li> <li>▪ Évaluer l’intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	2 h	1 à 7
14	<b>EXERCICE DE MANŒUVRES ET DÉPLACEMENTS LORS D’UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commander une section ou un peloton.</li> <li>▪ Communiquer un plan d’intervention de contrôle de foule.</li> <li>▪ Mobiliser l’ensemble des savoirs propres au déploiement d’une section ou d’un peloton en appliquant les phases primaires d’intervention.</li> <li>▪ Adresser une sommation à une foule.</li> <li>▪ Développer des habiletés nécessaires au travail en équipe.</li> <li>▪ Évaluer l’intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	2 h	1 à 7

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 3</b>			
<b>15</b>	<b>RÉTROACTION ET BILAN DES APPRENTISSAGES DU JOUR 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier l'intégration des notions vues la veille à partir des grilles en identifiant ses points forts et ses points à améliorer.</li> </ul>	30 min	1 à 7
<b>16</b>	<b>UN PLAN DE GESTION DE CONTRÔLE DE FOULE (SMEAC)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments clés : <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ de l'exécution du plan de gestion de foule;</li> <li>↪ de l'élaboration d'un plan tactique d'une intervention de contrôle de foule;</li> <li>↪ de l'administration et de la logistique du plan de gestion;</li> <li>↪ de la chaîne de commandement du plan de gestion;</li> <li>↪ des communications avec les médias.</li> </ul> </li> </ul>	1 h	1, 3, 4, 7
<b>17</b>	<b>EXERCICE DE MISE À NIVEAU DE TECHNIQUES D'INTERVENTION PHYSIQUE NÉCESSAIRES AUX ARRESTATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer des techniques de l'intervention physique en situation d'intervention de contrôle de foule : <ul style="list-style-type: none"> <li>↪ techniques de contrôle articulaire;</li> <li>↪ techniques de diversion (points de pression);</li> <li>↪ techniques de mises de menottes de plastique;</li> <li>↪ techniques d'escorte.</li> </ul> </li> </ul>	2 h 30 min	1, 2, 7
<b>18</b>	<b>LES ÉQUIPES D'ARRESTATION ACTIVE ET PASSIVE ET LA GESTION DE PRÉVENUS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distinguer les caractéristiques propres aux équipes d'arrestation active et passive.</li> <li>▪ Différencier les rôles des étudiants impliqués dans le processus de gestion des prévenus.</li> </ul>	30 min	1, 2, 7
<b>19</b>	<b>TECHNIQUES D'ARRESTATION ACTIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Superviser les équipes d'arrestation active.</li> <li>▪ Appliquer des techniques d'arrestation active.</li> </ul>	30 min	1, 2, 7
<b>20</b>	<b>ACTIVITÉ DE SIMULATION : DÉMANTÈLEMENT D'UN <i>SIT-IN</i></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commander une section ou un peloton lors du démantèlement d'un <i>sit-in</i>.</li> <li>▪ Communiquer un plan d'intervention de contrôle de foule.</li> <li>▪ Commander des manœuvres d'approche.</li> <li>▪ Commander des arrestations actives lors du démantèlement d'un <i>sit-in</i>.</li> <li>▪ Évaluer l'intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	1 h 30 min	1 à 7
<b>21</b>	<b>ÉLABORATION D'UN PLAN TACTIQUE D'UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Collaborer à l'élaboration d'un plan général de gestion de foule.</li> <li>▪ Développer un plan tactique d'une intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 4, 7

N <sup>o</sup>	Titre de l’activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>JOUR 4</b>			
<b>22</b>	<b>RÉTROACTION ET BILAN DES APPRENTISSAGES DU JOUR 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérifier l’intégration des notions vues la veille à partir des grilles en identifiant ses points forts et ses points à améliorer.</li> </ul>	30 min	1 à 7
<b>23</b>	<b>LES RAPPORTS MALOUF ET GILBERT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S’appropriier les principales recommandations en vue de’en tenir compte lors de l’élaboration d’un plan général et tactique.</li> </ul>	30 min	1, 7
<b>24</b>	<b>LES IRRITANTS CHIMIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distinguer les différents types d’irritants chimiques utilisés dans le cadre de la formation.</li> <li>▪ Se familiariser, sur le plan des connaissances, aux irritants chimiques.</li> </ul>	30 min	1, 2, 7
<b>25</b>	<b>LE PORT DU MASQUE À GAZ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Énumérer les caractéristiques du masque à gaz.</li> <li>▪ Comprendre le fonctionnement du masque à gaz.</li> <li>▪ Expérimenter le port du masque à gaz.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2, 7
<b>26</b>	<b>DÉPLACEMENT EN AUTOBUS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appliquer une procédure d’embarquement et de débarquement efficace.</li> </ul>	30 min	1, 2
<b>27</b>	<b>ACTIVITÉ DE SIMULATION DE CONTRÔLE DE FOULE, COTE D’ALERTE 3 : LES IRRITANTS CHIMIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effectuer une intervention de contrôle de foule nécessitant l’usage d’irritants chimiques.</li> </ul>	4 h 30 min	1 à 7
<b>JOUR 5</b>			
<b>28</b>	<b>LA LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître les paramètres généraux du droit de refus de travail selon la Loi sur la santé et la sécurité du travail.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 2
<b>29</b>	<b>RÉTROACTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire le bilan des apprentissages réalisés.</li> <li>▪ Évaluer les enseignements de la formation reçue.</li> </ul>	2h	1 à 7
<b>30</b>	<b>L’ÉPREUVE DE SYNTHÈSE SOMMATIVE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S’appropriier les objectifs et les standards ainsi que le déroulement de l’épreuve de synthèse sommative.</li> </ul>	30 min	1 à 7
<b>JOUR 6</b>			
<b>31</b>	<b>ÉPREUVE DE SYNTHÈSE SOMMATIVE (MILIEU DE TRAVAIL)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Démontrer le degré de maîtrise de la capacité à diriger une section ou un peloton lors d’une intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	8h	1 à 7

## Évaluation

L'évaluation de la compétence *Diriger un peloton lors d'une intervention de contrôle de foule* se déroulera lors d'une épreuve de synthèse en milieu de travail. Cependant, l'entraînement d'une section ou d'un peloton (référence à l'élément de compétence : *Superviser l'entraînement d'un peloton*) sera évalué lors des exercices de la formation. De plus, l'élément de compétence *Manifester un comportement professionnel* sera évalué en deux temps, soit tout au cours de la formation et lors de l'épreuve de synthèse. La réussite de ces éléments de compétence est préalable à l'épreuve de synthèse en milieu de travail. Un échec à l'un ou à l'autre de ces éléments entraînera donc une reprise complète de la formation.

L'étudiant aura donc à préparer une activité de simulation d'intervention de contrôle de foule selon son niveau de service et la cote d'alerte s'y rattachant en élaborant un plan général de gestion de contrôle de foule et un plan tactique, et par la suite, en dirigeant une section ou un peloton de foule lors d'une intervention de contrôle de foule.

Le plan général de gestion de foule, incluant le plan tactique, devra parvenir à l'École nationale de police du Québec au plus tard le vendredi de la troisième semaine de la fin de la formation en classe. Le non-respect de la date d'échéance entraînera l'échec de la présente formation. Dans ce cas, seule l'épreuve de synthèse en milieu de travail sera reprise.

### Pondération de l'épreuve de synthèse

La première partie compte pour 15 % de la note finale et la deuxième pour 85 %.

1. Entraînement d'une section ou d'un peloton .....	15 %
✦ Manifester un comportement professionnel.....	5 %
✦ Diriger des exercices militaires et de contrôle de foule.....	5 %
✦ Diriger des exercices de manœuvres de contrôle de foule .....	5 %
2. Diriger une section ou un peloton lors d'une intervention de contrôle de foule .....	85 %
✦ Manifester un comportement professionnel.....	5 %
✦ Collaborer à l'élaboration d'un plan de gestion de contrôle de foule.....	10 %
✦ Élaborer un plan tactique d'une intervention en contrôle de foule.....	20 %
✦ Appliquer un plan d'intervention de contrôle de foule.....	40 %
✦ Évaluer l'intervention de contrôle de foule .....	10 %

Pour démontrer la réussite de la formation, l'étudiant doit obtenir, pour chacune des deux parties, la note minimale de 60 %. L'échec à l'une ou à l'autre des parties entraînera l'échec de la formation et la reprise complète de l'épreuve de synthèse sommative.

Un manquement grave à l'élément de compétence *Manifester un comportement professionnel* peut entraîner l'échec de la présente formation.

L'instructeur utilisera une échelle de 1 à 6 pour évaluer l'étudiant. Ces résultats seront traduits en lettres allant de « A+ » à « E », conformément au Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec. La note de passage se situe à « D » et son équivalent en pourcentage est de 60 %.

## Bibliographie

- CROCKETT, Thomson, S., *Police Chemical Agents Manual*, International Association of Chiefs of Police, Professional Standards Division, Washington D.C., 1969, 207 p.
- DEFENSE TECHNOLOGY CORPORATION OF AMERICA, FEDERAL LABORATORIES, MACE, *Comprehensive Instructor Certification Program*, Training Division Less-Lethal Section, Armor Holdings inc., Jacksonville, Florida, 1999.
- École nationale de police du Québec, *Modèle québécois d’intervention policière en contrôle de foule*.
- École nationale de police du Québec, *Modèle national de l’emploi de la force*.
- École nationale de police du Québec, *Tableau des zones d’impact*.
- FORMATION SPVM, *Cartable formation de base*, G.I.
- LES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES SNC INC., *Marche à suivre pour l’entretien périodique du masque de protection NBC-C4*, Yves Dupuis, technologiste, recherche et développement, 21 p.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Formation en contrôle de foule*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d’urgence, 2005.
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Formation en contrôle de foule – Chef de peloton*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d’urgence, septembre 2007 [guide pédagogique].
- SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Utilisation des irritants chimiques, cours de base et de requalification*, Direction du développement et de la formation et Direction des mesures d’urgence, 2004.

**École nationale  
de police**

**Québec** 

350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

**Intervenir en tant que membre  
d'une section et/ou d'un peloton  
lors d'une opération de contrôle  
de foule à la cote d'alerte 1**



*Plan  
de cours*

**PGI-0009**



**Intervenir en tant que membre  
d'une section et/ou d'un peloton  
lors d'une opération de contrôle  
de foule à la cote d'alerte 1**

*Plan de cours*

**PGI-0009**

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2013.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisées par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

#### **AVERTISSEMENT**

Ce document est rédigé à l'intention des étudiants à un cours et constitue un complément à la formation diffusée en classe. L'information présentée dans ce document ne doit pas être interprétée comme constituant un manuel de procédures et ne doit en aucun cas servir à d'autres fins que celles de la formation. Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi des informations qui y sont contenues.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

## Présentation

Le cours *Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1* s'adresse aux aspirants policiers susceptibles d'intervenir à titre de premiers intervenants dans une opération de contrôle de foule avec risque d'agitation nécessitant le recours au casque et au bâton, et ce, dans le respect des principes liés à la problématique de l'emploi de la force et du Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule.

Ce cours vise le développement de la compétence *Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1*. Ainsi, au terme du cours, les aspirants policiers seront capables de *se préparer pour l'opération, d'effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1, de procéder à des arrestations et d'évaluer de façon constructive la qualité des interventions réalisées*.

Pour ce faire, les étudiants seront mis en présence d'une variété de situations représentatives des événements et des circonstances les plus couramment vécues par un membre de section et/ou peloton à la cote d'alerte 1. Des exercices et des mises en situation leur seront proposés à l'intérieur desquels ils auront à évoluer tout en respectant les fondements de l'intervention policière en contrôle de foule.

En somme, le cours *Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1* est un cours essentiellement pratique qui vise à rendre les policiers efficaces dans l'exercice de leur fonction, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

## Généralités

### ■ PRÉALABLES

- Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le MELS ou une attestation d'études collégiales en techniques policières délivrée par un établissement d'enseignement collégial

### ■ PERSONNES-RESSOURCES

- Policiers-instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ■ CLIENTÈLE VISÉE

- Aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

### ■ DURÉE

20 h réparties de la façon suivante :

- en classe : 3 h
- au gymnase et à l'extérieur : 17 h

### ■ NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- 36 aspirants policiers

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en tant que membre d'une section et/ou d'un peloton lors d'une opération de contrôle de foule à la cote d'alerte 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moyen d'exercices et de mises en situation suivis de rétroactions.</li> <li>▪ À partir des directives et des commandements du chef de section ou du chef de peloton</li> <li>▪ À l'aide d'exposés interactifs et de matériel vidéo.</li> <li>▪ Avec l'équipement personnel requis (casque, bâton, etc.).</li> <li>▪ À l'aide du masque à gaz (optionnel).</li> <li>▪ À l'aide de la documentation fournie (précis de cours, guide des pratiques policières, etc.).</li> <li>▪ En utilisant les outils méthodologiques suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>↷ Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule;</li> <li>↷ Modèle national de l'emploi de la force.</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
<b>1.</b> Se préparer pour l'opération.	1.1 Exécution adéquate des exercices militaires 1.2 Exécution adéquate des commandements militaires 1.3 Préparation rigoureuse de l'équipement 1.4 Préparation adéquate en regard de la situation et de la mission à accomplir telle que décrite dans le plan du SMEAC 1.5 Préparation mentale adéquate pour la mission et le rôle à accomplir 1.6 Port correct de l'équipement
<b>2.</b> Effectuer l'opération en exécutant les commandements de contrôle de foule relatifs à la cote d'alerte 1.	2.1 Exécution adéquate des commandements de contrôle de foule 2.2 Utilisation conforme du bâton 36 pouces 2.3 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique
<b>3.</b> Procéder à des arrestations.	3.1 Exécution adéquate des techniques d'arrestation passive, d'arrestation assistée par la ligne et d'arrestation défensive 3.2 Utilisation correcte des techniques d'intervention physique lors des arrestations 3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes et d'escorte de prévenus 3.4 Application adéquate des principes du travail en équipe 3.5 Respect intégral des directives et commandements relatifs à la gestion des prévenus
<b>4.</b> Apprécier ses interventions de contrôle de foule.	4.1 Autoévaluation judicieuse de sa performance 4.2 Participation active à l'évaluation des performances de la section et/ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique 4.3 Formulation d'objectifs d'amélioration individuels et collectifs 4.4 Identification et mise en place des moyens envisagés pour atteindre ses objectifs d'amélioration individuels

**Éléments de  
la compétence****Critères de performance****Et pour l'ensemble de la compétence**

- Respect en tout temps des directives et des commandements
- Application judicieuse du continuum de l'emploi de la force
- Utilisation d'une communication adaptée à la situation

## Contenu de la formation

### NOTIONS GÉNÉRALES

- Le contrôle de foule : une étape de la gestion d'une foule
- Le SMEAC, un plan de gestion de contrôle de foule
- Le rôle de la police lors d'opérations de contrôle de foule à la cote d'alerte 1
- Le cadre légal de l'intervention policière en contrôle de foule
- Le Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule : un cadre de référence
  - ↳ Options d'intervention à la cote d'alerte 1
  - ↳ Particularités des foules à la cote d'alerte 1
- Les principes de base à respecter lors d'opérations en contrôle de foule

### LA PRÉPARATION DU POLICIER

- La préparation et le port de l'équipement
- Les commandements militaires
  - ↳ Les séquences d'un commandement militaire
  - ↳ Le rythme d'exécution des commandements
- Les exercices et commandements militaires adaptés au travail policier
  - ↳ Buts poursuivis par les exercices
  - ↳ Les notions de base (longueur des pas, cadence, rôle du guide, etc.)
  - ↳ Rassemblement
  - ↳ Alignement
  - ↳ Les pas de marche
    - ✓ Pas de rue
    - ✓ Pas cadencé
    - ✓ Pas de course
    - ✓ Pas de garde

### L'OPÉRATION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1

- Les commandements verbaux et les signaux en contrôle de foule
- Les formations
  - ↳ Formation d'approche
  - ↳ Colonne simple, colonne de route
  - ↳ Ligne droite
  - ↳ Pointe de flèche
  - ↳ Formation en cercle
  - ↳ Techniques de déploiement
- Les pas de marche
  - ↳ Pas de rue
  - ↳ Pas cadencé
  - ↳ Pas de course
  - ↳ Pas de garde

- L'utilisation du bâton 36 pouces
  - ↪ Les six principes de défense
  - ↪ Prise, maniement et transport du bâton
  - ↪ Zones d'impact
- Techniques passives de l'utilisation du bâton
  - ↪ Techniques de blocage
  - ↪ Techniques de poussée
  - ↪ Techniques de garde et contrôle
- Techniques actives de l'utilisation du bâton
  - ↪ Techniques de frappe

## **LES ARRESTATIONS**

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation
- Les techniques d'arrestation passive
- Les techniques d'arrestation assistée par la ligne
- Les techniques d'arrestation défensive
- Les techniques de contrôle par points de pression
- Les techniques de contrôle articulaire
- La mise de menottes en plastique
- Les techniques d'escorte de prévenus
- La gestion des prévenus

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'expérimentation active, la réflexion et l'entraînement de l'étudiant sont les moteurs de l'apprentissage. Le formateur y assume essentiellement un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (*coaching*).

### UN RÔLE ACTIF POUR LES PARTICIPANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les agents principaux de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer les tâches et les responsabilités habituelles d'un membre d'une section et/ou d'un peloton à la cote d'alerte 1 dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de la réalité opérationnelle. C'est la raison pour laquelle ce cours se déroule en grande partie en salle de pratique et sur des sites extérieurs.

Ainsi, tout au long du cours, les étudiants devront évoluer dans une variété d'exercices et de mises en situation représentatifs des situations les plus couramment vécues lors d'opérations de contrôle de foule à la cote d'alerte 1. Des plus simples aux plus complexes, ces différentes activités ont été structurées de façon à permettre aux aspirants policiers de réinvestir constamment les apprentissages réalisés d'une activité à l'autre.

La période de rétroaction en groupe qui suivra systématiquement chacune de ces activités aidera les aspirants policiers à faire un retour constructif sur leurs propres performances et à se fixer des objectifs d'amélioration, tout en mettant en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

### UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE COACH POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs afin de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir.

Le formateur assure aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les rétroactions tant personnalisées que collectives transmises à la suite de ses observations.

Toute la stratégie a pour but d'amener les étudiants à mobiliser leur effort d'apprentissage sur les cibles à atteindre en leur donnant l'occasion de se situer par rapport à leurs forces et leurs points à améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>COURS 1</b>			
<b>1</b>	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique (compétence visée, contenu, déroulement, évaluation, documentation, etc.).</li> <li>▪ Se sensibiliser aux valeurs à démontrer dans le cours et lors d'opérations de contrôle de foule.</li> </ul>	20 min	s. o.
<b>2</b>	<b>LE RÔLE DE LA POLICE LORS D'OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer le contrôle de foule dans le processus de gestion d'une foule.</li> <li>▪ Distinguer les cotes d'alerte 1, 2 et 3 de l'opération de contrôle de foule.</li> <li>▪ Distinguer les notions associées à la composition d'un peloton et le rôle des membres.</li> <li>▪ Identifier les particularités de l'intervention policière en contrôle de foule à la cote d'alerte 1, selon le Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule;</li> <li>⇨ les options d'intervention dont dispose la police.</li> </ul> </li> <li>▪ Identifier les aspects légaux de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> </ul>	20 min	1, 2, 3
<b>3</b>	<b>INITIATION AUX EXERCICES ET AUX COMMANDEMENTS MILITAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires de base.</li> <li>▪ Adopter les comportements et les attitudes propres aux exercices militaires.</li> </ul>	50 min	1, 4
<b>COURS 2</b>			
<b>4</b>	<b>LES EXERCICES MILITAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires au rassemblement.</li> <li>▪ S'initier à l'inspection des rangs.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires à : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ l'ouverture et à la fermeture des rangs;</li> <li>⇨ la colonne de route;</li> <li>⇨ la file simple.</li> </ul> </li> <li>▪ Porter adéquatement l'uniforme lors des exercices militaires.</li> <li>▪ Adopter les comportements et les attitudes propres aux exercices militaires.</li> </ul>	1 h 30 min	1, 4
<b>COURS 3</b>			
<b>5</b>	<b>LES EXERCICES MILITAIRES : LE DEMI-TOUR ET LA MARCHÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ au pas ralenti;</li> <li>⇨ au pas cadencé;</li> <li>⇨ au changement de pas;</li> <li>⇨ au demi-tour.</li> </ul> </li> </ul>	1 h	1, 4
<b>6</b>	<b>LES EXERCICES MILITAIRES ADAPTÉS AU CONTRÔLE DE FOULE : LE RASSEMBLEMENT ET LES FORMATIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements à la composition du rassemblement : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ l'ouverture et la fermeture des rangs;</li> <li>⇨ la colonne de route.</li> </ul> </li> <li>▪ Exécuter la formation « colonne de route » lors de déplacement en peloton.</li> </ul>	30 min	1, 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>COURS 4</b>			
7	<b>LES EXERCICES MILITAIRES ADAPTÉS AU CONTRÔLE DE FOULE : LA MARCHÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les commandements verbaux et les signaux de contrôle de foule : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ à la marche, au pas de course et au changement de cadence;</li> <li>⇨ à la formation la file simple.</li> </ul> </li> </ul>	1 h 30 min	1, 4
<b>COURS 5</b>			
8	<b>EXERCICE MILITAIRES ADAPTÉS AU CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégrer les commandements des activités 3, 4, 5, 6 et 7 aux exercices de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	1, 4
9	<b>EXERCICE MILITAIRE : LA PARTICIPATION À UNE CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser à une cérémonie protocolaire.</li> <li>▪ Exécuter les commandements nécessaires au déroulement d'une cérémonie protocolaire.</li> </ul>	1 h	1, 4
<b>COURS 6</b>			
10	<b>LES INTERVENTIONS DE CONTRÔLE DE FOULE : LA MANIFESTATION ET LE CONFLIT DE TRAVAIL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Distinguer l'intervention de contrôle de foule lors d'une manifestation de celles d'un conflit de travail et d'une situation d'urgence, du type sinistre.</li> <li>▪ Dégager les aspects légaux liés à ces types d'intervention de contrôle de foule.</li> </ul>	20 min	1, 4
11	<b>UN PLAN DE GESTION DE CONTRÔLE DE FOULE : LE SMEAC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'approprier les éléments constituant d'un SMEAC.</li> <li>▪ Situer le rôle d'une intervention de contrôle de foule dans la planification et la mise en œuvre d'un SMEAC.</li> </ul>	40 min	1, 4
12	<b>LA PRÉPARATION D'UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1 LORS D'UNE MANIFESTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préparer une intervention de contrôle de foule, à partir d'un SMEAC et des options d'intervention du Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Déterminer les rôles de chacun à l'intérieur des sections et des équipes d'arrestation.</li> </ul>	40 min	1, 4
<b>COURS 7</b>			
13	<b>LE BÂTON 36 POUCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrire les parties du bâton 36 pouces.</li> <li>▪ Situer l'utilisation du bâton dans les options d'intervention du Modèle québécois d'intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Reconnaître les conséquences physiologiques de l'utilisation du bâton sur les zones d'impact.</li> </ul>	20 min	2, 4
14	<b>MÉTHODE DE TRANSPORT DU BÂTON 36 POUCES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	2, 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
15	<b>INITIATION AUX FORMATIONS DE DÉPLACEMENT EN CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter des commandements de contrôle foule à partir de signaux nécessaires aux déplacements en formation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ la ligne droite;</li> <li>⇨ la pointe de flèche;</li> <li>⇨ la file simple.</li> </ul> </li> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> </ul>	40 min	2, 4
<b>COURS 8 et 9</b>			
16	<b>LES FORMATIONS DE DÉPLACEMENT EN CONTRÔLE DE FOULE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Se familiariser au rôle de chef de section.</li> <li>▪ Exécuter les commandements verbaux et les signaux de contrôle de foule :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ commandements de base;</li> <li>⇨ commandements liés aux formations;</li> <li>⇨ commandements de marche.</li> </ul> </li> <li>▪ Exécuter des commandements de contrôle foule à partir de signaux nécessaires aux déplacements en formation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ la ligne droite;</li> <li>⇨ la pointe de flèche;</li> <li>⇨ la file simple.</li> </ul> </li> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> </ul>	3 h	1, 2, 4
<b>COURS 10</b>			
17	<b>LE DÉPLOIEMENT D'UN PELOTON DE CONTRÔLE DE FOULE : EXERCICE 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Se familiariser au rôle de chef de section.</li> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> <li>▪ Exécuter des commandements de contrôle foule à partir de signaux nécessaires aux déplacements en formation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ en garde, portez!</li> <li>⇨ en garde, marche!</li> <li>⇨ 5 pas, chargez!</li> </ul> </li> <li>▪ Situer la gradation de l'utilisation de l'emploi de la force et des options d'intervention lors d'une intervention policière de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4
18	<b>LE DÉPLOIEMENT D'UNE SECTION EN CONTRÔLE DE FOULE DE LA COTE D'ALERTE 1 : EXERCICE 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> <li>▪ Exécuter des commandements de contrôle foule à partir de signaux nécessaires aux déplacements en formation d'une section :               <ul style="list-style-type: none"> <li>⇨ en file simple.</li> </ul> </li> <li>▪ Intervenir selon la gradation de l'utilisation de l'emploi de la force et des options d'intervention lors d'une intervention policière de contrôle de foule.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4

N <sup>o</sup>	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
19	<p>FAMILIARISATION À UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE DE LA COTE D'ALERTE 1 : EXERCICE 3 (cette activité se déroule sans manifestant)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Utiliser les méthodes de transport du bâton 36 pouces en formation de contrôle de foule.</li> <li>▪ Exécuter des commandements de contrôle foule à partir de signaux nécessaires aux déplacements en formation.</li> <li>▪ Appliquer une stratégie de diversion auprès d'un groupe de manifestants peu agité.</li> <li>▪ Intervenir selon la gradation de l'utilisation de l'emploi de la force et des options d'intervention lors d'une intervention policière de contrôle de foule auprès d'un groupe peu agité.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4
<b>COURS 11</b>			
20	<p>L'UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES, TECHNIQUES PASSIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ S'entraîner à la technique de poussée à l'aide du bâton dans un contexte de résistance passive.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4
21	<p>L'UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES, TECHNIQUES PASSIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ S'entraîner à la technique de blocage à l'aide du bâton.</li> </ul>	30 min	2, 4
22	<p>L'UTILISATION DU BÂTON 36 POUCES, TECHNIQUES PASSIVES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ S'entraîner à la technique de garde et contrôle à l'aide du bâton.</li> <li>▪ S'entraîner à la technique de prise d'amenée à l'aide du bâton.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4
<b>COURS 12</b>			
23	<p>EXERCICE DE DÉPLOIEMENT REQUIS À UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ S'entraîner aux manœuvres de contrôle de foule : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ déploiement rapide;</li> <li>⇒ ligne droite;</li> <li>⇒ pointe de flèche.</li> </ul> </li> </ul>	15 min	1, 2, 4
24	<p>FAMILIARISATION À UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Intervenir en tant que membre d'un peloton auprès d'un groupe de manifestants hostile selon les options d'intervention du Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule.</li> <li>▪ Utiliser les techniques passives liées à l'usage du bâton 36 pouces.</li> </ul>	30 min	1, 2, 4
25	<p>FAMILIARISATION AUX ARRESTATIONS PASSIVE ET ACTIVE LORS D'UNE INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE À LA COTE D'ALERTE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Situer le rôle des sections et des équipes d'un peloton : <ul style="list-style-type: none"> <li>les sections;</li> <li>⇒ les équipes d'arrestation;</li> <li>⇒ les équipes d'armes d'impact ou de préposé aux irritants chimiques.</li> </ul> </li> <li>▪ Utiliser les équipements requis à la cote d'alerte 1.</li> <li>▪ Se familiariser à l'utilisation du bouclier.</li> <li>▪ S'entraîner aux techniques d'arrestation passive et active.</li> </ul>	20 min	2, 3, 4

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
<b>26</b>	<b>INTERVENTION DE CONTRÔLE DE FOULE : LE SIT-IN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Intervenir lors d'une opération de contrôle de foule visant le démantèlement d'un « sit-in » selon les options d'intervention du Modèle québécois de l'intervention policière en contrôle de foule.</li><li>▪ Procéder à des arrestations.</li></ul>	25 min	1, 2, 3, 4
<b>COURS 13</b>			
<b>27</b>	<b>LA PARTICIPATION À UNE CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Réviser le protocole d'une cérémonie.</li><li>▪ Exécuter les commandements nécessaires au déroulement d'une cérémonie protocolaire.</li><li>▪ Objectiver l'utilité des exercices militaires et protocolaires.</li></ul>	1 h 30 min	1, 4

## Évaluation

- **Aucune évaluation.**

L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S.E. » (sans évaluation) sur le bulletin de l'étudiant.







# École nationale de police du Québec

---

Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre- Cote  
d'alerte 1

PGI-0012

Programme initiale en patrouille gendarmerie

---

Version du :  
2016-08-15

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2007.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : 15 août 2016

Référence : XXX-0000

## Présentation

Ce cours vise le développement de la compétence *Intervenir en Maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1*. Il s'adresse aux aspirants policiers susceptibles d'intervenir dans une opération policière avec risque d'agitation nécessitant le recours au casque et au bâton. Au terme du cours, les aspirants policiers seront capables de se préparer et d'effectuer une opération en MRO, de procéder à des arrestations et d'apprécier la qualité de leurs interventions.

Différents ateliers pratiques et jeux de rôle permettent aux aspirants policiers de vivre une variété de situations représentatives d'événements auxquels peut être confronté un membre de section et/ou d'un peloton de la cote d'alerte 1. Le développement des activités de formation prend appui sur deux modèles de référence opératoires afin d'accompagner les aspirants policiers dans la compréhension du continuum de force. : Modèle québécois d'intervention en maintien et rétablissement de l'ordre et Modèle Nationale de l'emploi de la force.

Le cours *Intervenir en Maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1* est essentiellement pratique et vise à rendre les aspirants policiers efficaces dans l'exercice de leur fonction et ce, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

## Généralités

### ● Préalables

- Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le MELS ou une attestation d'études collégiales en techniques policières délivrée par un établissement d'enseignement collégial.

### ● Personnes-ressources

- Policiers-instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ● Clientèle visée

- Aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

### ● Durée

19,5 heures réparties de la façon suivante :

- **en classe** : 1,5 h;
- **en gymnase** : 18 h.

### ● Nombre d'étudiants

- 36 étudiants

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre - Cote d'alerte 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moyen d'ateliers pratiques et de jeux de rôle accompagnés de rétroactions.</li> <li>▪ À partir de directives et de commandements du chef de section ou de peloton</li> <li>▪ À l'aide d'exposés interactifs, de photos et de vidéo.</li> <li>▪ À l'aide de démonstration.</li> <li>▪ Avec les équipements de la cote d'alerte 1 (casque, bâton et ceinturon du patrouilleur).</li> <li>▪ À l'aide de la documentation fournie (précis de cours, guide des pratiques policières, etc.).</li> <li>▪ En utilisant les modèles de références opératoires suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle québécois de l'intervention policière en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> <li>- Modèle national de l'emploi de la force.</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se préparer pour l'opération.	1.1 Maîtrise des habiletés de bases nécessaires au maintien et rétablissement de l'ordre  1.2 Préparation et vérification adéquate de l'équipement  1.3 Évaluation judicieuse de la situation.  1.4 Élaboration d'un plan d'action adapté à la situation.
2. Effectuer l'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.	2.1 Évaluation juste des risques et de l'urgence d'agir.  2.2 Exécution d'un plan d'action adapté à la situation.  2.3 Exécution adéquate des manœuvres et commandements.  2.4 Utilisation d'une option de force adaptée à l'ensemble des circonstances.

Éléments de la compétence	Critères de performance
	<p>2.5 Utilisation adéquate des techniques d'intervention physique.</p> <p>2.6 Utilisation adéquate du bâton 36 pouces.</p>
<p>3. Procéder à des arrestations en maintien et rétablissement de l'ordre.</p>	<p>3.1 Arrestation des prévenus au moment opportun.</p> <p>3.2 Exécution adéquate des techniques d'arrestation.</p> <p>3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes auprès du prévenu.</p>
<p>4. Apprécier ses interventions en maintien et rétablissement de l'ordre.</p>	<p>4.1 Participation active à l'évaluation des performances de la section et/ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique.</p>

### Pour l'ensemble de la compétence

#### 5. Pour toute la compétence

- Communication adéquate selon la situation et les parties impliquées.
- Utilisation judicieuse des options de force disponibles.
- Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels propres au MRO.
- Respect en tout temps des rôles attribués aux différents intervenants de l'opération en MRO.

## Contenu de la formation

### Notions générales

- L'évolution des pratiques de gestion de foule
- Le schéma séquentiel en gestion de foule
- Le rôle du patrouilleur de la cote d'alerte 1 lors d'opérations en MRO
- Le cadre légal de l'intervention policière en MRO
- Les types de foule
- Les cotes d'alerte
- Le Modèle québécois de l'intervention policière en maintien et rétablissement de l'ordre
- Les principes de base à respecter lors d'opérations en MRO

### La préparation du policier

- Le port de l'équipement
- Les manœuvres de base
  - ↳ Les séquences d'un commandement militaire
  - ↳ Le rythme d'exécution des commandements
- Les exercices et commandements militaires adaptés au travail policier
  - ↳ Buts poursuivis par les exercices
  - ↳ Les notions de base et la terminologie

### L'opération en maintien et rétablissement de l'ordre-Cote d'alerte 1

- Les attitudes et comportements attendus en MRO
- L'identification et le respect des rôles
- Les règles d'intervention en MRO
- L'adaptation en fonction des lieux physiques
- La gestion des priorités
- L'urgence d'intervenir
- La sécurité du policier
- L'évaluation de la situation
- L'élaboration et l'exécution d'un plan d'action adapté
- L'adaptation et la gradation du niveau de présence
- La protection du public, du policier et des pairs
- Les méthodes de travail en milieu d'attroupement
- Les commandements verbaux et les signaux en MRO
- La chaîne de communication
- La communication des avis légaux
- Les formations en MRO
- Les modes de déplacements
- L'utilisation du bâton 36 pouces
- Les six principes de défense
- Les techniques passives et actives de l'utilisation du bâton
- Les agents incendiaires et leurs particularités
- Le triangle de feu
- Les techniques d'extinction

- Les manœuvres à utiliser en zones contaminées
- La réaction à une agression armée en MRO

### Les arrestations

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation
- Les techniques d'arrestation passive et assistée par la ligne
- La mise de menottes en plastique
- La gestion des prévenus

### Rassemblement et cérémonial

- Les procédures de rassemblement
- La haie d'honneur
- La procédure de remise des attestations

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'action, la réflexion et l'entraînement de l'aspirant policier sont les moteurs de l'apprentissage. Elle attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (coaching).

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer le plus possible les tâches et les responsabilités habituelles d'un membre de section et/ou de peloton de la cote d'alerte 1. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent appliquer les techniques et les manœuvres puis respecter les principes d'intervention lors de situation reproduisant différents contextes d'intervention du policier en MRO.

### ■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE *COACH* POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les feedbacks qu'ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement une appréciation formative permettant aux étudiants, s'il y a lieu et tout au long de leur cheminement, les ajustements qui lui permettront de s'améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
MRO-1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique.</li> <li>▪ Se sensibiliser aux attitudes et comportements à démontrer dans l'ensemble des activités de formation de ce cours.</li> </ul>	20 min.	XX
	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Distinguer les grades, les rôles et les responsabilités associés aux exercices militaires.</li> <li>▪ Se familiariser avec les commandements militaires nécessaires lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 10	1, 4
MRO-2	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les commandements militaires nécessaires au rassemblement et à l'inspection des rangs.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	3 h 00	1, 4
MRO-3	<b>MILIEU D'ATTOUPEMENT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se préparer à l'intervention en milieu d'attroupement</li> <li>▪ Appliquer les méthodes de travail associées à l'intervention en milieu d'attroupement.</li> </ul>	3 h 00	1, 2, 4
MRO-4	<b>MODÈLE QUÉBÉCOIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le cadre légal d'intervention en MRO.</li> <li>▪ Identifier les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule et les actions policières associées.</li> <li>▪ Situer le <i>Maintien et le rétablissement de l'ordre</i> dans le processus de gestion de foule.</li> <li>▪ Se familiariser avec le Modèle québécois d'intervention policière en MRO.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
MRO-5	<b>MANIEMENT DU BÂTON</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Explorer et appliquer différentes techniques d'intervention avec le bâton 36 pouces; techniques passives et actives.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
MRO-6	<b>MANŒUVRES EN MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les commandements et les signaux en MRO.</li> </ul>	3 h 00	1, 2, 4

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les manœuvres en MRO en respectant la chaîne de communication.</li> </ul>		
<b>MRO-7</b>	<p><b>ÉQUIPE D'ARRESTATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter des techniques d'arrestations passives et actives lors de situation de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 3, 4
<b>MRO-8</b>	<p><b>MESURES D'URGENCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les risques inhérents aux interventions en maintien et rétablissement de l'ordre</li> <li>▪ Exécuter les manœuvres de protection contre un agent incendiaire</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
<b>MRO-9</b>	<p><b>MANŒUVRES 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réviser l'ensemble des manœuvres.</li> <li>▪ Se familiariser avec les procédures de remise des attestations et les manœuvres liées à la haie d'honneur en préparation au cérémonial.</li> </ul>	1 h 30	1, 4
<b>MRO-10</b>	<p>Jeux de rôle</p> <p>Intervenir lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</p>	1 h 30	1, 2, 3, 4

## Évaluation

- **Aucune évaluation.**

L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S.E. » (sans évaluation) sur le bulletin de l'étudiant.

# École nationale de police du Québec

---

Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre- Cote  
d'alerte 1

PGI-0012

Programme initiale en patrouille gendarmerie

---

Version du :  
2019-05-03

**PRODUCTION :** École nationale de police du Québec  
350, rue Marguerite-D'Youville  
Nicolet (Québec) J3T 1X4

© École nationale de police du Québec, 2007.

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute reproduction totale ou partielle du présent document ainsi que toute diffusion du tout ou d'une partie de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doivent au préalable être autorisés par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Version du : 3 mai 2019

Référence : XXX-0000

## Présentation

Ce cours vise le développement de la compétence *Intervenir en Maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1*. Il s'adresse aux aspirants policiers susceptibles d'intervenir dans une opération policière avec risque d'agitation nécessitant le recours au casque et au bâton. Au terme du cours, les aspirants policiers seront capables de se préparer et d'effectuer une opération en MRO, de procéder à des arrestations et d'apprécier la qualité de leurs interventions.

Différents ateliers pratiques et jeux de rôle permettent aux aspirants policiers de vivre une variété de situations représentatives d'événements auxquels peut être confronté un membre de section et/ou d'un peloton de la cote d'alerte 1. Le développement des activités de formation prend appui sur deux modèles de référence opératoires afin d'accompagner les aspirants policiers dans la compréhension du continuum de force. : Modèle québécois d'intervention en maintien et rétablissement de l'ordre et Modèle Nationale de l'emploi de la force.

Le cours *Intervenir en Maintien et rétablissement de l'ordre – Cote d'alerte 1* est essentiellement pratique et vise à rendre les aspirants policiers efficaces dans l'exercice de leur fonction et ce, dans le respect des droits des individus et des obligations des services de police.

## Généralités

### ● Préalables

- Avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le MELS ou une attestation d'études collégiales en techniques policières délivrée par un établissement d'enseignement collégial.

### ● Personnes-ressources

- Policiers-instructeurs qualifiés et accrédités par l'École nationale de police du Québec

### ● Clientèle visée

- Aspirants policiers inscrits au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

### ● Durée

19,5 heures réparties de la façon suivante :

- **en classe** : 1,5 h;
- **en gymnase** : 18 h.

### ● Nombre d'étudiants

- 36 étudiants

## Objectifs et standards

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en maintien et rétablissement de l'ordre - Cote d'alerte 1.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moyen d'ateliers pratiques et de jeux de rôle.</li> <li>▪ Au moyen de rétroactions.</li> <li>▪ À partir de directives et de commandements du chef de section ou de peloton.</li> <li>▪ À l'aide d'exposés interactifs, de photos et de vidéo.</li> <li>▪ À l'aide de démonstration.</li> <li>▪ Avec les équipements de la cote d'alerte 1 (casque, bâton et ceinturon du patrouilleur).</li> <li>▪ À l'aide de la documentation fournie (aide-mémoire, etc.)</li> <li>▪ En utilisant les modèles de références opératoires suivants :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modèle québécois de l'intervention policière en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> <li>- Modèle national de l'emploi de la force.</li> </ul> </li> </ul>

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se préparer pour l'opération.	1.1 Maîtrise des habiletés de bases nécessaires au maintien et rétablissement de l'ordre.  1.2 Préparation et vérification adéquate de l'équipement.  1.3 Évaluation judicieuse de la situation.  1.4 Élaboration d'un plan d'action adapté à la situation.
2. Effectuer l'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.	2.1 Évaluation juste des risques et de l'urgence d'agir.  2.2 Exécution d'un plan d'action adapté à la situation.  2.3 Exécution adéquate des manœuvres et commandements.  2.4 Utilisation d'une option de force adaptée à l'ensemble des circonstances.

Éléments de la compétence	Critères de performance
	<p>2.5 Utilisation adéquate des techniques d'intervention physique.</p> <p>2.6 Utilisation adéquate du bâton 36 pouces.</p>
<p>3. Procéder à des arrestations en maintien et rétablissement de l'ordre.</p>	<p>3.1 Arrestation des prévenus au moment opportun.</p> <p>3.2 Exécution adéquate des techniques d'arrestation.</p> <p>3.3 Application adéquate des techniques de mise de menottes auprès du prévenu.</p>
<p>4. Apprécier ses interventions en maintien et rétablissement de l'ordre.</p>	<p>4.1 Participation active à l'évaluation des performances de la section et/ou du peloton quant aux dimensions légale, méthodologique, technique et éthique.</p>

### Pour l'ensemble de la compétence

Pour toute la compétence

- Communication adéquate selon la situation et les parties impliquées.
- Utilisation judicieuse des options de force disponibles.
- Manifestation constante d'attitudes et de comportements professionnels propres au MRO.
- Respect en tout temps des rôles attribués aux différents intervenants de l'opération en MRO.

## Contenu de la formation

### Notions générales

- L'évolution des pratiques de gestion de foule
- Le schéma séquentiel en gestion de foule
- Le rôle du patrouilleur de la cote d'alerte 1 lors d'opérations en MRO
- Le cadre légal de l'intervention policière en MRO
- Les types de foule
- Les cotes d'alerte
- Le Modèle québécois de l'intervention policière en maintien et rétablissement de l'ordre
- Les principes de base à respecter lors d'opérations en MRO

### La préparation du policier

- Le port de l'équipement
- Les manœuvres de base
  - ↳ Les séquences d'un commandement militaire
  - ↳ Le rythme d'exécution des commandements
- Les exercices et commandements militaires adaptés au travail policier
  - ↳ Buts poursuivis par les exercices
  - ↳ Les notions de base et la terminologie

### L'opération en maintien et rétablissement de l'ordre-Cote d'alerte 1

- Les attitudes et comportements attendus en MRO
- L'identification et le respect des rôles
- Les règles d'intervention en MRO
- L'adaptation en fonction des lieux physiques
- La gestion des priorités
- L'urgence d'intervenir
- La sécurité du policier
- L'évaluation de la situation
- L'élaboration et l'exécution d'un plan d'action adapté
- L'adaptation et la gradation du niveau de présence
- La protection du public, du policier et des pairs
- Les méthodes de travail en milieu d'attroupement
- Les commandements verbaux et les signaux en MRO
- La chaîne de communication
- La communication des avis légaux
- Les formations en MRO
- Les modes de déplacements
- L'utilisation du bâton 36 pouces
- Les six principes de défense
- Les techniques passives et actives de l'utilisation du bâton
- Les agents incendiaires et leurs particularités
- Le triangle de feu
- Les techniques d'extinction

- Les manœuvres à utiliser en zones contaminées
- La réaction à une agression armée en MRO

### Les arrestations

- La composition et le rôle des équipes d'arrestation
- Les techniques d'arrestation passive et assistée par la ligne
- La mise de menottes en plastique
- La gestion des prévenus

### Rassemblement et cérémonial

- Les procédures de rassemblement
- La haie d'honneur
- La procédure de remise des attestations

## Démarche didactique

La démarche didactique utilisée dans ce cours est articulée selon les valeurs, les normes et les standards pédagogiques en vigueur à l'ENPQ. Elle privilégie une approche visant le développement de compétences professionnelles où l'action, la réflexion et l'entraînement de l'aspirant policier sont les moteurs de l'apprentissage. Elle attribue au formateur un rôle de supervision et d'accompagnement des apprentissages (coaching).

### ■ UN RÔLE ACTIF POUR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants inscrits à ce cours sont les principaux agents de leur formation, et cela, dans un environnement d'apprentissage où tout est mis en œuvre pour recréer le plus possible les tâches et les responsabilités habituelles d'un membre de section et/ou de peloton de la cote d'alerte 1. Ainsi, tout au long du cours, les étudiants doivent appliquer les techniques et les manœuvres puis respecter les principes d'intervention lors de situation reproduisant différents contextes d'intervention du policier en MRO.

### ■ UN RÔLE D'ANIMATEUR ET DE *COACH* POUR LE FORMATEUR

Chacune des tâches réalisées par les étudiants fait systématiquement l'objet d'une rétroaction animée de façon interactive par les formateurs, en sous-groupe, en groupe ou individuellement. Les rétroactions ont pour principal objectif de mettre en évidence les notions théoriques et techniques à retenir et à réutiliser plus tard durant le cours.

Les formateurs assurent aux étudiants un soutien continu dans leur démarche d'apprentissage, et ce, par différents moyens, notamment par les feedbacks qu'ils transmettent à la suite de leurs observations. De cette façon, les formateurs communiquent régulièrement une appréciation formative permettant aux étudiants, s'il y a lieu et tout au long de leur cheminement, les ajustements qui lui permettront de s'améliorer.

## Activités d'enseignement et d'apprentissage

N°	Titre de l'activité et apprentissages visés	Durée	Élément de compétence
MRO-1	<b>ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU COURS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prendre connaissance des paramètres du cours et de son organisation logistique.</li> <li>▪ Se sensibiliser aux attitudes et comportements à démontrer dans l'ensemble des activités de formation de ce cours.</li> </ul>	20 min.	XX
	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les buts poursuivis par les exercices militaires adaptés au contexte policier.</li> <li>▪ Distinguer les grades, les rôles et les responsabilités associés aux exercices militaires.</li> <li>▪ Se familiariser avec les commandements militaires nécessaires lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 10	1, 4
MRO-2	<b>MANŒUVRES POLICIÈRES 2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les commandements militaires nécessaires au rassemblement et à l'inspection des rangs.</li> <li>▪ Exécuter adéquatement les commandements militaires nécessaires lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	3 h 00	1, 4
MRO-3	<b>MILIEU D'ATTOUPEMENT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se préparer à l'intervention en milieu d'attroupement</li> <li>▪ Appliquer les méthodes de travail associées à l'intervention en milieu d'attroupement.</li> </ul>	3 h 00	1, 2, 4
MRO-4	<b>MODÈLE QUÉBÉCOIS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec le cadre légal d'intervention en MRO.</li> <li>▪ Identifier les comportements d'une foule ou d'un groupe de personnes à l'intérieur d'une foule et les actions policières associées.</li> <li>▪ Situer le <i>Maintien et le rétablissement de l'ordre</i> dans le processus de gestion de foule.</li> <li>▪ Se familiariser avec le Modèle québécois d'intervention policière en MRO.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
MRO-5	<b>MANIEMENT DU BÂTON</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Explorer et appliquer différentes techniques d'intervention avec le bâton 36 pouces; techniques passives et actives.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
MRO-6	<b>MANŒUVRES EN MAINTIEN ET RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les commandements et les signaux en MRO.</li> </ul>	3 h 00	1, 2, 4

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter les manœuvres en MRO en respectant la chaîne de communication.</li> </ul>		
<b>MRO-7</b>	<b>ÉQUIPE D'ARRESTATION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exécuter des techniques d'arrestations passives et actives lors de situation de maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 3, 4
<b>MRO-8</b>	<b>MESURES D'URGENCE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Se familiariser avec les risques inhérents aux interventions en maintien et rétablissement de l'ordre</li> <li>▪ Exécuter les manœuvres de protection contre un agent incendiaire</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 4
<b>MRO-9</b>	<b>MANŒUVRES 3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réviser l'ensemble des manœuvres.</li> <li>▪ Se familiariser avec les procédures de remise des attestations et les manœuvres liées à la haie d'honneur en préparation au cérémonial.</li> </ul>	1 h 30	1, 4
<b>MRO-10</b>	<b>JEUX DE RÔLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervenir lors d'opération en maintien et rétablissement de l'ordre.</li> </ul>	1 h 30	1, 2, 3, 4

## Évaluation

- **Aucune évaluation.**

L'École nationale de police du Québec inscrira la mention « S.E. » (sans évaluation) sur le bulletin de l'étudiant.

## AVIS DE RECOURS (art. 46, 48, 51, 97 et 101)

### Révision

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (article 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

Édifice Lomer-Gouin  
575, rue St-Amable, bureau 1-10  
Québec (Québec) G1R 2G4  
Tél. : (418) 528-7741  
Télec. : (418) 529-3102

#### Montréal

480, boulevard St-Laurent, bureau 501, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 3Y7  
Tél. : (514) 873-4196  
Télec. : (514) 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : 1-888-528-7741

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (article 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (article 135).

### Appel devant la cour du québec

#### a) Pouvoir

L'article 147 de la Loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant un juge de la Cour du Québec sur toute question de droit ou de compétence. L'appel ne peut être interjeté qu'avec la permission d'un juge de la Cour du Québec. Le juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

#### b) Délais et frais

L'article 149 de la Loi prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour du Québec, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours qui suivent la date de réception de la décision de la Commission, après avis aux parties et à la Commission. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

La décision autorisant l'appel doit mentionner les seules questions de droit ou de compétence qui seront examinées en appel.

#### c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la Loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties, dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.